

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16°

ALGER

37°

TAMANRASSET

p. 2

Mardi 21 Mai 2013 - 11 Radjeb 1434 - N° 278 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ÉNERGIE
Des indices probants sur l'existence d'un gisement pétrolier à Hassi R'mel



EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES
700 millions DA d'aides octroyées par le FSPE en 2012



ANP
5 660 mines datant de l'époque coloniale détruites jusqu'au 30 avril

Page 7

Page 2

LE PREMIER MINISTRE RASSURE «LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA SE PORTE BIEN»

La maladie du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir», a affirmé hier lundi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Voici le texte intégral de la déclaration du Premier ministre : «Je voudrais rassurer nos concitoyens sur l'état de santé de Monsieur le président de la République. Après avoir subi des examens médicaux à l'hôpital Val de Grâce à Paris, le président de la République, dont le pronostic vital n'a jamais été engagé et qui voit son état de santé s'améliorer de jour en jour, est tenu, sur recommandation de ses médecins, d'observer un strict repos en vue d'un total rétablissement.

En convalescence en France, le président de la République suit journalièrement les activités du gouvernement, en attendant son retour pour poursuivre sa mission au service de l'Algérie et de la nation.

Nous sommes persuadés que les Algériennes et les Algériens comprendront qu'à travers la diffusion de fausses informations par certains médias étrangers concernant le président de la République, institution républicaine garante de la stabilité et de la sécurité nationales, c'est en fait l'Algérie qui est visée dans ses fondements républicains, son développement et sa sécurité.

La maladie du président Bouteflika ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir».



GRÈVE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

REVALORISATION DE L'INDEMNITÉ DE GARDE ET DE LA PRIME DE CONTAGION

- Sellal a signé hier les décrets

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal a signé hier lundi les décrets portant revalorisation de l'indemnité de garde et de la prime de contagion des professionnels de la santé, a indiqué le ministère de la Santé. La publication au Journal officiel et la mise en œuvre de ces deux décrets se feront dans les «meilleurs délais».

SCIENCE et VIE

HÉPATITES :
QUELS TRAITEMENTS ?

Pages 12-13

HISTOIRE

COLONIALISME ET RACISME :
Des frères siamois monstrueux et abjects

Pages 14-15

FOOTBALL

LIGUE 1 DE FOOTBALL (30^e ET DERNIÈRE J)
USMH - MCA
Choc décisif et incertain à El Harrach pour la seconde place

Page 22

JUSTICE

IL AGRESSE ET VIOLE SA VICTIME
5 ans de prison

Page 17



MÉTÉO

16° à Alger et des averses de pluie assez marquées

RÉGIONS NORD :

- Temps nuageux et instable sur les régions de l'Ouest et du Centre avec averses de pluie localement assez marquées s'étendant en cours d'après-midi/soirée aux régions de l'Est. Les vents seront modérés, localement assez forts (40/50 km/h) notamment sur régions du littoral. La mer sera agitée.

37° à Tamanrasset et des pluies orageuses

RÉGIONS SUD :

- Temps nuageux vers le Nord Sahara avec localement pluies orageuses. Ailleurs temps partiellement voilé. Les vents seront modérés à assez forts avec quelques soulèvements de sable.

Alger	max	16°	min	11°
Oran	max	14°	min	10°
Annaba	max	22°	min	13°
Béjaïa	max	19°	min	12°
Tamanrasset	max	37°	min	22°

BMS

Des pluies, parfois orageuses, sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies parfois orageuses, localement assez marquées, affecteront durant les prochaines 24 heures plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de la météorologie (ONM).

Les wilayas concernées par ces pluies sont Oran, Mascara, Relizane, Chlef, Tipasa, Alger, Boumerdès, Ain Defla, Tissemsilt, Blida et Médéa. La validité du bulletin court d'aujourd'hui à 09h00 jusqu'à demain à 12h00.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 50 mm. Pour les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Bordj Bou-Arréridj, Béjaïa, Sétif et Jijel, le BMS est valide d'aujourd'hui à 15h à demain à 15h. Les cumuls atteindront ou dépasseront 40 mm pour ces régions.

8^e édition de l'Annuaire économique et social de l'Algérie



«Algérie 2013, état des lieux», c'est sous ce titre qu'a été publiée la 8^e édition de l'Annuaire économique et social, un magazine qui fait dorénavant partie du paysage de l'édition.

Dans ce numéro, les rédacteurs de l'«Annuaire» ont mis en exergue les dispositions de la loi de finances 2013 en insistant sur «l'intervention économique de l'Etat» et le financement de la politique sociale à hauteur de «13 milliards d'euros par an».

Se basant sur les données de 2012, il est constaté «une poussée inflationniste sans précédent» et une augmentation des prix des produits manufacturés et alimentaires ainsi que ceux des services. La situation financière du pays est aussi analysée sous l'angle des réserves de change qui «continuent d'aligner des records» avec les prévisions de clôture de l'année 2012 à 194 milliards de dollars.

LE PRÉSIDENT DU FCE, M. RÉDA HAMIANI INVITÉ CE MATIN À 10H AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «la conjoncture économique nationale»

Le président du Forum des chefs d'entreprise M. Réda Hamiani animera aujourd'hui à 10h au centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun) une conférence-débat portant sur le thème «La conjoncture économique nationale».



No comment

LE BRAS DE FER ENTRE LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET LES PARAMÉDICAUX



**ANP
5 660 mines datant de l'époque coloniale détruites en avril 2013**



5 660 mines, datant de l'époque coloniale, ont été découvertes et détruites le long des frontières est et ouest du pays en avril dernier dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-on appris hier de source officielle.

Ainsi, 319 mines antipersonnel et 404 mines anti-groupe ont été découvertes et détruites, selon la même source. Un total de 680.283 mines, dont 575.307 mines antipersonnel, 100.792 mines anti-groupe et 4.184 mines éclairantes, ont été ainsi découvertes et détruites le long des frontières Est et Ouest du pays jusqu'au 30 avril 2013.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

72 morts et 1.804 blessés dans des accidents de la route en avril (DGSN)

Soixante-douze (72) personnes sont mortes et 1.804 autres ont été blessées dans 1.545 accidents de la route survenus durant le mois d'avril au niveau des zones urbaines, a déclaré le directeur de la cellule de communication et des relations publiques à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia.

«L'élément humain constitue le principal facteur de ces accidents (95,92%) suivis d'autres causes liées à l'environnement et au véhicule», a précisé M. Boudalia.

En vue réduire le nombre d'accidents, le Commissaire divisionnaire a indiqué que «la DGSN a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation à travers tout le pays pour sensibiliser les usagers de la route aux dangers et risques des accidents de la circulation».

Concernant les mesures opérationnelles prises dans ce sens, M. Boudalia a rappelé que durant le mois d'avril «5.941 infractions au code de la route ont été enregistrées» ajoutant que «74.798 contraventions ont été dressées et 1.336 véhicules mis en fourrière».

Concernant le retrait de 16.168 permis, l'intervenant a précisé que cette «opération s'inscrit dans le cadre des mesures coercitives visant à empêcher les automobilistes de porter atteinte aux autres et à eux-mêmes en les empêchant de conduire pour une période donnée».

SELON LA DGSN
L'utilisation du téléphone portable au volant à l'origine de 10 accidents corporels en 3 mois

L'utilisation du téléphone portable au volant a été à l'origine de 10 accidents corporels, entre le 1^{er} janvier et le 13 mars 2013, a indiqué hier un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

96 accidents dus à l'utilisation du téléphone portable au volant ont été enregistrés en 2012, a précisé le directeur de la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia.

A cet égard, la DGSN appelle tous les usagers de la route à faire preuve de davantage de vigilance pendant la conduite.



Etat de santé du Président

L'état de santé du Président Bouteflika retient l'attention, ces derniers jours, des Algériens.

Boualem Branki

C'est une chose tout à fait normale, bien plus, il est évident que l'inquiétude des Algériens pour leur Président doit être soulignée, d'autant qu'il est l'initiateur d'un vaste mouvement de rapprochement entre les enfants de ce pays. Et il est tout à fait logique que les enfants de ce pays veulent être rassurés sur la bonne santé de M. Bouteflika. Des messages rassurants ont été communiqués ces derniers jours par les plus hauts responsables, dont le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Dès lors, il est clair que les responsables du pays restent à l'écoute des préoccupations de tout un chacun quant à la santé du président. Pour autant, les spéculations ont également pris le pas sur la sagesse et la pondération, à un moment où certains ont voulu en faire un fonds de commerce.

La santé du Président est une chose importante, pour sa famille, pour le pays, pour les Algériens. Il est inutile et vain de vouloir en faire plus qu'il n'en faut, sinon aller dans des sentiers que la raison refuse d'emprunter. Certes, les propos rassurants des dirigeants du pays, à commencer par ceux du Premier ministre, sont de nature à conforter cette solidité des institutions du pays, leur bon fonctionnement et le déroulement tout à fait normal des diverses activités des responsables du pays. Certes, l'absence du Président est remarquée, mais n'est-il

pas lui aussi un être humain, et en tant que tel a besoin de soins, de repos et de quiétude. Comme tout citoyen algérien. En vouloir en savoir plus à un moment où le pays est en train de relever les défis du développement, de faire face à des enjeux énormes sur le plan international, tout en remplissant ses différentes missions, dont celles qui consistent à assurer la sécurité du pays et de ses richesses, c'est faire montre d'un archaïsme politique primaire. Et, dans ce cas, mieux vaut appliquer le dicton populaire qui dit "pas de nouvelles, bonnes nouvelles". Car dans tout le pays, un fait remarquable est à relever: les Algériens vaquent normalement à leurs occupations, les entreprises nationales fonctionnent elles également normalement, et les différentes institutions administratives et étatiques fonctionnent le plus normalement du monde.

C'est dire que le pays n'est ni paralysé, ni absent, et l'Algérie reste debout et travaille méthodiquement à répondre à la demande sociale, à éliminer les tares du sous-développement, à mettre le pays à l'abri de la crise économique qui secoue ailleurs d'autres pays.

Pour autant, trop focaliser l'actualité politique sur la santé du président est une stratégie contreproductive car elle est de nature à nourrir des appréhensions inutiles au sein de l'opinion publique au moment même où le pays a besoin de sérénité, de pondération pour mener à bon port un ambitieux pro-



gramme quinquennal, avec à la clé la création de centaines de milliers d'emplois, de plus d'un million de logements et, pratiquement, la préparation sociale, politique et économique, de la prochaine décennie. C'est là, en tout cas, les grands objectifs de ce troisième programme quinquennal, initié par le président Bouteflika, avec à la clé une enveloppe budgétaire phénoménale de

286 milliards de dollars. Un effort extraordinaire de l'Etat pour raser définitivement les carences, les déficits en termes de logements, transports, éducation, ou services publics comme l'accès à l'eau pour tous.

Très rares auront été durant cette dernière décennie les gouvernements dans le monde à avoir pris en charge et assuré un tel niveau de demande sociale.

APN

Vote aujourd'hui du projet de loi sur les conditions d'exercice des activités commerciales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée au vote du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Après le vote, les membres de la chambre basse du Parlement entameront le débat du projet de loi relatif à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives qui se poursuivra jusqu'à demain matin. Le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi, répondra par la suite aux interventions des députés. L'APN poursuivra jeudi ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, ajoute la même source.

FINANCES

Les missions de la CTRF recadrées par un décret exécutif

Les missions de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) viennent d'être recadrées par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 23.

Selon le texte modifiant et complétant celui de 2002 portant création et organisation de la CTRF, il est précisé que «la cellule est une autorité administrative indépendante, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière placée auprès du ministre chargé des Finances». Dans ce cadre, «la cellule peut émettre des lignes directrices et des lignes de conduite en relation avec les institutions et organes ayant le pouvoir de régulation, de contrôle et de surveillance dans le cadre de la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme». Ainsi, la cellule peut conclure des protocoles d'accords et d'échanges d'informations avec les autorités compétentes telles que défini par la loi de février 2005 relative à la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme. Signé par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, ce nouveau décret s'inscrit dans le prolongement du celui portant création de la CTRF et de l'ordonnance de 1996 relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux et vers l'étranger.

Le président de la CRTF, M. Abdennour Hibouche avait déclaré en mars dernier que le nombre de déclarations de soupçon

est passé de 11 déclarations de soupçon en 2005, à 1.083 en 2010, puis à 1.576 en 2011 avant d'atteindre 1.373 en 2012, précisant que ces déclarations de soupçon proviennent des banques. Le premier responsa-

ble de la CTRF avait précisé en outre que toutes les professions non financières doivent s'impliquer dans le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent, à savoir les avocats, les notaires, les commissaires

aux comptes, les experts comptables, les commissionnaires en douanes, les agences immobilières, les concessionnaires automobiles, puisque la loi le leur permet.

BENBADA :

Toutes les mesures ont été prises pour garantir un approvisionnement régulier du marché national

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a affirmé hier à Alger que le gouvernement avait pris toutes les mesures nécessaires pour garantir un approvisionnement régulier du marché national en divers produits de base notamment durant le mois de Ramadhan. Les mesures ont été prises pour assurer la disponibilité de ces produits que ce soit les légumes secs, les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches et le lait en quantités suffisantes durant le mois de Ramadhan, a ajouté M. Benbada dans une allocution lors d'une rencontre avec les responsables du secteur, précisant que toutes les dispositions étaient prises pour éviter les pénuries enregistrées, lété dernier, notamment celle de l'eau minérale. M. Benbada a appelé les cadres du secteur à tous les niveaux à «la mobilisation» et à «une présence effective» sur le marché national en matière d'approvisionnement régulier, de contrôle de l'activité commerciale et de la qualité ainsi que de la répression des fraudes à l'effet de garantir la sécurité et la santé du citoyen.

Le ministère, a-t-il ajouté, a mis au point un programme de contrôle à la source et au niveau du commerce de gros et de détail avec la mobilisation de 6.000 agents chargés d'un contrôle rigoureux notamment des prix des produits réglementés et de constat d'infractions au niveau des activités commerciales et de

la qualité. Les services de contrôle, a-t-il dit, inspectent les prix, les activités commerciales contraires à la concurrence, les prix réglementés et le contrôle rigoureux des docks réfrigérants pour combattre la spéculation organisée qui conduit à la perturbation du marché et à la flambée injustifiée des prix. Le ministre a qualifié les progrès enregistrés en matière de contrôle économique et de répression des fraudes durant les quatre premiers mois de 2013 de «positifs», en voulant pour preuve le taux d'interventions qui a augmenté de 12% et celui des infractions enregistrées de 3%. Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, a-t-il souligné, les services de contrôle ont effectué 342.259 interventions qui ont permis le constat de 55.248 infractions, l'établissement de 51.364 procès d'inspection, la découverte d'un chiffre d'affaires non déclaré de 12,67 milliards DA et la saisie de marchandises d'une valeur de 129.13 millions DA. Des produits ont été également saisis aux frontières d'une valeur de 3,017 milliards DA outre la fermeture de 3.261 locaux commerciaux et le prélevement de 4.145 échantillons pour des analyses en laboratoire. Le ministre a annoncé la réalisation, fin mai, de 165 marchés et 119 autres fin juin 2013 au profit des jeunes qui activaient dans l'informel, offrant ainsi 40.000 postes d'emploi permanents. (APS)

JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT

Les associations nationales de soutien au programme présidentiel commémorent l'évènement à Relizane

La coordination nationale des associations nationales de soutien au programme présidentiel a organisé une rencontre nationale à Relizane à la veille du 19 mai, Journée nationale de l'étudiant algérien. Cette rencontre a réuni les coordinations de wilaya et les associations adhérentes au mouvement de soutien de la société civile, des députés et membres du Conseil de la nation de la wilaya et des élus locaux.

Placée sous le thème : « Fidélité, continuité et défis » ce rassemblement commémoratif du 50^e anniversaire de l'indépendance nationale et coïncidait avec le 57^e anniversaire de la grève des étu-

dants et lycéens du 19 mai 1956 et qui ont rejoint la révolution.

Présidée par les membres du bureau national de la coordination, elle a permis aux participants de débattre de la situation du pays et de la conjoncture difficile pour la région Maghreb-Sahel.

Le coordonnateur local a ouvert les travaux en souhaitant santé et force au président pour poursuivre son programme dans l'intérêt du pays.

Le représentant de l'Organisation nationale des Moudjahidine de la wilaya a rappelé toutes les réalisations du programme présidentiel, souhaitant le retour du Président au pays en bonne santé et dénonçant : « tous ceux qui essayent d'empoisonner le climat politique dans le pays en exploitant la conjoncture liée à la santé du président. » M. Ahmed Kada s'est ex-

clamé : « Dans quel Etat se trouvait l'Algérie avant 1999 ? Où en est-elle aujourd'hui ? ». Les étapes des réalisations du président pour le développement de tous les secteurs et le retour à la croissance depuis l'entrée en crise de l'économie nationale en 1986 : « Ce sont des infrastructures de base, des routes et des hôpitaux, des écoles, des universités, des logements et des emplois, des mesures sociales pour les populations fragilisées, des droits politiques pour les femmes et les jeunes. »

Ce bilan dérange, ce sont « des réalisations concrètes, ces progrès irrécusables. »

Rappelant aux participants qu'avec la concorde civile et la charte de la réconciliation nationale, le Président a été l'artisan de la paix et de la stabilité du pays, M. Kada poursuit : « Ce qui nous conforte

dans le choix fait en 1999. Un choix qui a été juste lorsqu'on évalue les réalisations au profit d'une Algérie en paix avec elle-même et des Algériens réconciliés avec eux-mêmes. »

En ouvrant la voie au développement indépendant par le désendettement du pays et préparant la jeunesse à reprendre le flambeau de la continuité pour construire une Algérie forte, moderne et prospère pour son peuple, le président, artisan de ce bilan mérite respect et reconnaissance. »

Les interventions des 4 régions ont tous rappelé la nécessité de consolider l'unité nationale face aux complots visant l'Algérie souhaitant un prompt rétablissement au Président et un retour qui répond à l'attente du peuple.

R.N.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Plus de 700 millions DA d'aides octroyées par le FSPE en 2012

Plus de 700 millions DA ont été octroyés en 2012 par le fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) aux opérateurs économiques, a-t-on appris hier auprès du ministère du Commerce. « Au titre de l'année 2012, le montant global des aides et des remboursements octroyés par le fonds s'élève à 766 millions DA pour 317 dossiers examinés », a précisé à l'APS une source à la direction générale du commerce extérieur. Les opérateurs économiques ayant bénéficié des aides octroyées par le FSPE exercent dans divers domaines d'activité, notamment les biens d'équipements, les produits sidérurgiques et métalliques, l'agro-alimentaire, la plasturgie, l'industrie chimique, les matériaux de construction, les pneumatiques, le textile, l'emballage, l'électronique, l'électroménager, les produits cosmétiques et les services. Les 766 millions DA de contribution accordée par le FSPE aux opérateurs économiques sont octroyés au titre de la prise en charge d'une partie des coûts de transport, transit et manutention des marchandises destinées à l'exportation et au titre de la participation aux foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger. En 2011, plus de 300 opérateurs économiques ont bénéficié des différentes subventions accordées par ce fonds. Mis en place dans le cadre de l'appui de l'Etat aux entreprises exportatrices et la promotion des exportations hors hydrocarbures, le FSPE prend en charge le remboursement d'une partie des frais de transport international ainsi qu'une partie des coûts de participation des entreprises nationales aux manifestations économiques organisées à l'étranger. Ce dispositif d'aide et d'appui aux exportations a été élargi à d'autres rubriques, fait savoir la même source, notamment le financement d'un programme de formation spécialisée aux techniques d'exportation, qui sera lancé en 2013. Cependant, les opérateurs économiques se plaignent des lenteurs observées dans le remboursement des frais engagés. Une lenteur que la direction du commerce extérieur a expliquée par la complexité de la procédure prévue par la réglementation et par la négligence de certains opérateurs.

Vers l'allégement des procédures d'octroi des aides

Dans la perspective d'améliorer la gestion de ce fonds et en vue de lever toutes ces contraintes, le ministère du Commerce a engagé, en coordination avec le ministère des Finances, une réflexion pour examiner la possibilité de donner un statut spécifique à ce fonds et permettre d'alléger les procédures d'octroi des aides de l'Etat aux opérateurs économiques activant dans le domaine de l'export. Pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, certaines des recommandations du groupe tripartite institué par la tripartite économique de mai 2011 pour identifier les mesures nécessaires en vue de renforcer les incitations publiques accordées, ont déjà connu un début d'application sur le terrain, après leur adoption par le sommet tripartite du 29 septembre 2011. Il s'agit, selon la direction du commerce extérieur, de la prolongation du délai de rapatriement des recettes d'exportation à 180 jours au lieu de 120 jours initialement prévus, le relèvement de la quote-part des recettes devises utilisées à la libre appréciation de l'exportateur à 20% de la valeur des marchandises exportées au lieu de 10% et de la mise en place d'un couloir vert pour les exportateurs (au niveau des ports et aéroports) pour leur faciliter les formalités douanières. Toute entreprise productrice de biens ou services et tout exportateur régulièrement inscrit au registre du commerce dans le domaine de l'exportation ouvrent droit au bénéfice des aides attribuées au titre de ce fonds. L'une des principales sources de financement du FSPE, rappelle-t-on, reste la taxe intérieure de consommation (TIC) dont 10% des recettes sont affectées à ce fonds spécial.

MISE À NIVEAU DES PME

Les experts plaident pour l'accélération du processus

La mise à niveau de quelque 20 000 PME avant la fin de 2014, nécessite une accélération du processus pour rattraper le retard et atteindre cet objectif tracé pour les pouvoirs publics, estiment des experts proposant une série de mesures pour résoudre les difficultés rencontrées sur le terrain.

Contacté par l'APS, le vice-président de l'Association nationale des consultants algériens, Idriss Yalaoui, a déclaré qu'à la fin de 2014, il n'y aura que 2 000 PME qui auront achevé la mise à niveau dont le programme national 2010-2014 a été doté d'une enveloppe financière de plus 385 milliards de DA. Expliquant les causes de ce retard, Yalaoui avance le fait que l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) ne dispose pas de toutes les capacités financières et de management pour faire face à la demande des entreprises alors même que les patrons n'affichent pas d'enthousiasme particulier. Présentant des cas illustrant ces difficultés, il cite l'exemple d'une facture proforma pour le renouvellement d'un équipement faisant ressortir un prix donné que l'ANDPME n'hésite pas à minorer faisant en sorte que l'entreprise renonce à investir, bloquant ainsi son programme de mise à niveau. Il donne encore l'exemple du coaching et de l'assistance au management sur lesquels un expert travaille pendant deux ans avec des honoraires de 500 000 dinars pour la période, soit 20 000 dinars par mois, ce qui est jugé insuffisant. Cette inadéquation entre les propositions des experts et celles de l'ANDPME, traduit, selon cet expert, le fait que le coût de la mise à niveau prévu par l'Agence est en deçà des attentes. M.Yalaoui propose alors de revoir ces procé-

dures pour parvenir à booster le rythme de la mise à niveau afin que davantage d'entreprises puissent en bénéficier. Avec la cadence actuelle, il en résulte que trois ans après le lancement du programme de mise à niveau, uniquement 800 PME ont subi un diagnostic, première étape vers ce processus, regrette-t-il. Pour éclairer ses propos, M.Yalaoui précise que les entreprises déficitaires ne sont pas éligibles à la mise à niveau alors que ce sont celles qui en ont le plus besoin. « Une entreprise en bonne santé n'a pas besoin d'aller vers la mise à niveau », a-t-il souligné, appelant ainsi à une révision des critères d'éligibilité. D'autres contraintes sont identifiées par Slim Othlani, président du Club d'action et de réflexion sur l'entreprise (CARE). Il affiche son scepticisme sur la capacité financière de l'Algérie à parvenir à la mise de 20 000 entreprises en quelques années.

Revoir les critères d'éligibilité des PME pour leur mise à niveau

Il pointe aussi du doigt le peu de préparation de la part des chefs d'entreprise à côté du nombre réduit d'experts s'occupant de la tâche de mise à niveau. Pourtant, « il n'y a aucun mal à faire appel à l'expertise étrangère », a-t-il préconisé. Les experts précisent que les difficultés constatées suite à l'entier de la mise à niveau fragilisent les entreprises qui doivent faire face à la concurrence internationale.

Les experts rappellent l'échéance de l'ouverture des frontières avec le démantèlement tarifaire prévu en 2020 dans le cadre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne à laquelle s'ajoute la question de la concurrence déloyale. Toutes ces contraintes témoignent,

selon Zaim Bensaci, membre du Conseil d'orientation de l'ANDPME et président du Conseil national consultatif de la PME (CNC PME), de l'urgence de parvenir à une mise à niveau davantage de PME. Il illustre cet enjeu en soulignant que plus de 90% du tissu économique est constitué de PMI/PME organisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique et ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale. Malgré ces difficultés, M. Bensaci a « bon espoir » que le ministère de l'Industrie et de la PME puisse inverser la tendance surtout avec « l'intérêt » affiché en faveur du dossier. Le ministre de l'Industrie, Chérif Rahmani, a annoncé en mars dernier une réorganisation de l'ANDPME « qui vise à mettre à disposition de cet organisme des outils lui permettant d'assurer pleinement son rôle d'appui et de développement à la PME ainsi que la décentralisation des programmes de mise à niveau ».

Le tout pour parvenir à un repositionnement de la PME pour en faire un réel vecteur de croissance et de développement socioéconomique», a-t-il ajouté. Selon M. Bensaci, le futur statut de l'ANDPME fera d'elle un organisme « spécifique » et non plus un Etablissement public administratif comme à l'heure actuelle, synonyme, selon lui, de contraintes dont elle devra se libérer.

Le nombre de PME ayant bénéficié du programme a atteint 719 entreprises en 2012 sur les 2 153 dossiers déposés, selon des données de l'ANDPME dans le cadre de ce dispositif mis en œuvre dans le quinquennat 2010-2014 et pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 385 milliards de DA a été allouée.

SANTÉ : LA COLÈRE DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES DE LA WILAYA D'ALGER

Le patient est « pris en otage » par la grève des professionnels de la Santé

Le patient est « pris en otage » et risque des complications si la grève de l'intersyndicale des professionnels de la Santé devait se poursuivre, a indiqué hier à Alger le président de l'association des diabétiques de la wilaya d'Alger, Fayçal Ouhadda.

« Le malade est pris en otage au moment où les médecins persistent dans leur mouvement de grève. Cette situation prend une telle ampleur que nous pressentons le pire, celui de voir des complications s'ajouter aux maladies chroniques dont souffrent les diabétiques et autres malades », a déclaré le président de l'association des diabétiques lors d'un point de presse consacré à la grève de l'intersyndicale des professionnels de la santé.

L'association « a pris position et s'oppose fermement à ce mouvement de grève qui perdure. Nous

soutenons entièrement les malades qui peinent à être pris en charge », a-t-il affirmé. « La situation risque de s'aggraver encore si cette grève n'est pas interrompue dans les jours qui viennent », a-t-il averti, tout en déplorant le fait que le service minimum « n'est pas vraiment assuré » dans les hôpitaux, comme le stipule la réglementation en vigueur. M. Ouhadda a indiqué, à ce propos, que les efforts déployés par l'association, pendant plusieurs années, « risquent de disparaître, en raison de cette grève ». De son côté, le représentant des malades

du cœur, Yacine Saïdi, s'est dit, lui aussi, « opposé » à cette grève qui, a-t-il dit, « n'est bénéfique pour personne », encore moins pour les malades cardiaques « qui risquent un arrêt du cœur à tout moment ».

L'association des diabétiques et celle des malades du cœur ont appelé, de ce fait, les grévistes à reprendre le travail, en les incitant au dialogue avec le ministère de la Santé, tout en se disant « prêts à un dialogue entre les différents acteurs pour discuter ensemble des meilleures solutions pouvant satisfaire toutes les parties concernées ».

MERCREDI 21 MAI, 19H45 ...

La terre tremble sur une centaine de kilomètres !

A 19 heures 45, la terre a tremblé pendant plusieurs secondes à Alger, Rouiba, Réghaïa, Bouddouaou, Boumerdès, Zemmouri, Thénia, Dellys, Khemis El Khechna, provoquant plus de 3000 morts et une dizaine de milliers de blessés et des sans-abris par dizaines de milliers.

Des scènes de panique, des images d'affliction profonde, des lieux dévastés ont frappé les consciences et avivé les douleurs et les mouvements spontanés de solidarité. Les Algériens ont fait preuve d'un magnifique élan de compassion et de solidarité à travers tout le pays. Le monde s'est ému de la tra-

gédie et a contribué à sauver de nombreuses vies humaines. Les organismes de sécurité et de protection civile ont apporté leurs savoir-faire et leur aide au réasement des sinistrés.

Le président de la République s'est aussitôt rendu sur les lieux, apportant son soutien aux familles frappées par la catastrophe.

Ce tremblement de terre de 6,7 sur l'échelle de Richter a la particularité de s'être étendu sur une centaine de kilomètres de longueur et un trentaine de largeur.

O.L.

SÉISME DU 21 MAI 2003 À BOUMERDÈS 10 ans après, les souvenirs s'estompent mais des traces toujours là pour le rappeler

Mardi, 10 années seront écoulées après le séisme qui a ébranlé le 21 mai 2003 la wilaya de Boumerdès, un événement tragique dont les souvenirs commencent à s'estomper des mémoires d'une majorité des habitants de la région, à part certaines traces encore visibles, à ce jour, comme pour rappeler cette journée funeste.

En effet, une grande majorité des sinistrés de ce séisme ont pu dépasser les séquelles psychologiques dues à cette catastrophe naturelle, et ont renoué avec la vie, avec une «nouvelle force puissante d'une volonté à toute épreuve», selon leur propres déclarations. N'étaient les vestiges des vieilles constructions en attente de démolition dans certaines grandes villes, à cause de conflits entre propriétaires, et la présence des chalets abritant des citoyens dans un cadre social, suite à leur évacuation par les sinistrés, «aucune autre trace visible de ce séisme ne subsiste». Au lendemain du séisme, les pouvoirs publics ont mis en place 96 sites où furent installés 15 000 chalets destinés à l'accueil provisoire d'autant de familles sinistrées.

Dix (10) années après, une grande majorité de ces familles a été relogée dans des logements neufs, mais les chalets libérés furent réaffectés dans un cadre social, pour devenir par la suite «un vrai casse-tête» pour la wilaya, au vu de leur «dégradation avancée et préjudice causé à leur environnement immédiat, sur le plan esthétique», déplore-t-on à la wilaya de Boumerdès.

Une majeure partie des chalets n'est plus « viable »

Selon la commission ad hoc chargée du suivi de la situation des chalets installés, dans l'urgence, au lendemain du séisme

de 2003, «une majeure partie de ces chalets n'est plus utilisable». Un bureau d'études spécialisé a procédé, depuis 2010, à une enquête sur terrain pour déterminer la situation exacte de ces chalets, tandis que la cellule de suivi de la wilaya a, de son côté, fait un recensement exhaustif des chalets inoccupés, tout en déterminant également, la situation juridique des asiettes abritant ces chalets.

L'opération est inscrite au titre d'un plan visant à l'éradication définitive de ces chalets, afin d'en récupérer l'assiette foncière, estimée à 342 ha, pour l'implantation de projets d'utilité publique. C'est depuis 2012 que la wilaya de Boumerdès a entamé la destruction effective de ces chalets, après le relogement de leurs occupants (une majorité de cas sociaux auxquels s'ajoutent un petit nombre de sinistrés). A ce jour 515 unités (chalets) ont été détruites à travers les communes de Boumerdès, Ouled Hadadj, Bordj Menaïel, Cap Djinet, Issers, Legata et Dellys, selon les données fournies par la wilaya.

Un séisme violent et un bilan lourd de dégâts

Pourtant, la tragédie était de taille : un séisme de 6,8 degrés sur l'échelle de Richter qui a fait 1391 morts et 3444 blessés, outre des dégâts matériels énormes. Ce n'est pas tout, cette catastrophe naturelle, dont l'épicentre était situé à Zemmouri El Bahri, a touché près de 100 000 habitations, dont plus de 10 000 furent complètement détruites, parallèlement à une multitude d'équipements publics, dont la destruction fit que la «vie s'arrêta à Boumerdès pour quelque temps». Mais l'Etat s'est montré «présent» dès le lendemain du séisme par la mobilisation de tous les moyens matériels

et humains à même d'assurer une prise en charge «immédiate» des sinistrés, pour qui une enveloppe de plus de 78 milliards de Dhs a été dégagée dans l'urgence.

Parallèlement, la wilaya avait bénéficié d'un programme d'urgence conséquent pour la réalisation de 8000 logements destinés au relogement des sinistrés. La totalité de ce programme a été réceptionnée, à l'exception de 500 unités, dont la livraison est pour très bientôt », selon les services de la wilaya.

Selon la même source, 6 900 familles dont les habitations étaient siglées dans la catégorie «rouge» ont bénéficié de logements neufs réalisés au titre de ce programme, tandis que 3300 autres ont été destinataires d'aides financières dans le cadre de la reconstruction individuelle. L'Etat a, par ailleurs, restauré 85 738 logements endommagés à des degrés divers, tout en accordant des subventions et aides directes à des sinistrés afin de procéder eux-mêmes à la réhabilitation de leurs logements.

Pour le seul secteur de l'éducation, qui a accusé des dégâts considérables suite à cette catastrophe, l'Etat a pris en charge la réfection de 332 établissements et la reconstruction de 31 autres, ainsi que la réhabilitation de 67 structures universitaires, entre résidences et salles pédagogiques, auxquels s'ajoutent la reconstruction de la bibliothèque universitaire, et des facultés des sciences et de droit. Dans le secteur de la santé, la wilaya a dû reconstruire l'hôpital de Thénia, et deux (2) centres hospitaliers, outre la réfection de 3 hôpitaux.

Le secteur des infrastructures de bases a été le théâtre de la réfection de 10 ouvrages d'art et des ports de Zemmouri et Dellys, outre la restauration de 85 mosquées, la re-

M. GHЛАМАЛЛАH Seulement 40% des biens wakfs sont exploités

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdellah Ghlamallah, a indiqué, hier à Blida, que seulement 40% des biens wakfs sont exploités actuellement, en attendant de récupérer le reste.

« Actuellement, on exploite seulement 40% du total des biens wakfs. La plus grande partie de ces biens nécessite soit une récupération, car elle est occupée illégalement, ou a besoin de travaux d'entretien et d'aménagement », a souligné le ministre, en marge du deuxième séminaire international sur « Le rôle du financement islamique dans le développement durable », organisé à l'université Saâd Dahlab.

La valeur des wakfs en exploitation est de l'ordre de 300 milliards DA, a indiqué M. Ghlamallah, ajoutant que « le recouvrement de l'ensemble des biens permettra d'atténuer les difficultés socioéconomique d'un grand nombre de familles nécessiteuses ». Le problème majeur qui se pose pour la récupération des biens wakfs consiste en l'occupation des assiettes foncières par des entreprises publiques depuis longues années. « Ces entreprises devraient soit verser des indemnités, ou payer des loyers », a-t-il affirmé, à cet égard. D'autre part, le ministère des Affaires religieuses et du Wakf entend proposer la gestion des biens wakfs au ministère de la Solidarité nationale. « Nous réfléchissons à cette option, car nous pensons qu'elle est profitable aussi bien pour le Trésor public que pour les citoyens qui devraient bénéficier de l'exploitation de ces biens », a indiqué M. Ghlamallah. Concernant l'investissement des fonds de la zakat, le ministre s'est félicité des « acquis importants » réalisés grâce à l'orientation de 37,5% de ces fonds vers la création de micro-entreprises, ajoutant que son département est toujours en quête d'autres solutions pour « mettre la zakat au profit du développement durable ». « La zakat ne doit pas seulement être destinée à la consommation, mais doit aider les jeunes chômeurs à lancer leurs propres entreprises pour créer des emplois et devenir eux-mêmes des donateurs. Ce séminaire est une opportunité pour tirer profit des expériences des autres pays dans ce domaine », a-t-il encore souligné. Par ailleurs, le ministre a estimé que les programmes d'éducation religieuse dans les programmes scolaires « devraient être améliorés afin de permettre aux élèves de mieux assimiler et appliquer les valeurs de l'islam ».

construction de 5 autres, de la maison de la culture de Boumerdès, et de 10 centres culturels.

Des changements après ce séisme

Suite à cette catastrophe naturelle, la wilaya de Boumerdès fut classée «zone sismique de 3^e degré», fait ayant induit une «réadaptation» de la totalité des projets qui y étaient en cours de réalisation ou en phase de lancement.

Selon la direction du logement et des équipements publics (DLEP), «ce séisme est également à l'origine de la délimitation des zones traversées par «une ligne sismique + et de son épicentre+», qui sont désormais prises en considération dans l'élaboration de tous les Plans d'aménagement urbain (PDAU) de la wilaya, qui font l'objet de révisions, à ce jour».

«L'écorce terrestre s'est surélevée de 40 cm par rapport au niveau de la mer sur le littoral de la wilaya de Boumerdès, suite à ce séisme», a-t-on indiqué, par ailleurs, au Centre national de recherche appliquée en génie parasismique, précisant que «ce phénomène n'a pas été suivi d'un reflux des eaux». «Ce fait a été confirmé par des recherches approfondies, réfutant l'hypothèse du «repli de la mer vers l'intérieur» (selon la croyance populaire)», a ajouté la même source, affirmant que «ce important mouvement subi par l'écorce terrestre tout le long du littoral allant de Boudouaou El Bahri à Dellys, visible à l'œil nu, est une résultante de ce séisme qui a atteint une amplitude de 6,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter».

APS

LE DR YAZID HADJADJ, INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

«La prise en charge de la leucémie myéloïde chronique dans les grands hôpitaux»

La prise en charge de la leucémie myéloïde dans les grands hôpitaux. Un contrat de partenariat a été signé entre le laboratoire Suisse Novartis et les pouvoirs publics. Ce partenariat concerne l'introduction de nouvelles techniques thérapeutiques pour la prise en charge de la leucémie myéloïde dans les grands hôpitaux d'Algérie.

Said Abjaoui

Le docteur Yazid Hadjadj, directeur de Novartis-Oncologie a animé hier au siège de DK News une conférence débat se rapportant au thème cité dessus. Il a évoqué le projet Tasmox, premier du genre en Afrique et au Moyen-Orient qui permet la standardisation aux normes internationales des laboratoires algériens ainsi que la mise à disposition des réactifs nécessaires pour ce type d'examens biologiques.

Apporter des solutions thérapeutiques mais aussi des solutions au diagnostic des patients. Le projet Tasmox fut lancé par Novartis –Oncologie en Algérie en avril 2012, en collaboration avec le service d'hématologie ainsi que le service d'immunologie du CHU Beni Messous. Un travail de fond a été fait avec les «anapathémologues».

Il ne s'agit pas du tout d'une opération de vente de médicaments, mais d'introduction de thérapies.

Les professeurs concernés de Beni Messous se sont investis dans la maîtrise de l'introduction de cette nouvelle thérapie dans les services d'hématologie et d'immunologie du CHU Beni Messous. Le diagnostic veille à assurer

l'amélioration du confort de vie, l'amélioration de la qualité de la prise en charge, la formation du corps médical.

En résumé, c'est un produit déposé par Novartis international et il reste la référence mondiale. On anticipe pour donner des solutions thérapeutiques. Le CHU de Beni Messous a accueilli des malades venant de wilayas voisines. Pour une question de logistique, il était impossible de généraliser à plusieurs centres.

Le projet a assez avancé car il en est à traiter une centaine de patients. Aujourd'hui, sur les trois wilayas d'Alger, de Tizi-Ouzou et de Sétif, une centaine de patients a commencé à bénéficier d'un traitement en Algérie selon les normes internationales. La formation continue a suivi pour les médecins. Une deuxième étape va être mise en place et s'étendra à d'autres centres à l'Est du pays.

Une logistique va être mise en place car la mise en place du suivi par biologie moléculaire nécessite un plateau. L'identification de ces centres dépend de la mise en place de plateaux dans chaque département. Un matériel nouveau, de pointe va être mis en place et permettra de faire une analyse en deux heures. Le suivi par biologie moléculaire peut être utilisé pour faciliter le diagnostic

de la LMC mais également pour évaluer comment l'organisme répond à ce traitement. C'est le test le plus sensible disponible pour les personnes atteintes de la LMC. Les tests PCR peuvent mesurer de très faibles quantités de cellules myéloïdes qui ne sont pas détectables par analyse cytogénétique.

Alors que l'analyse cytogénétique est capable de détecter une cellule de la LMC dans un échantillon de 20 à 500 cellules, le diagnostic moléculaire est capable de détecter une cellule de la LMC dans parmi les 100 000 à 1 million de cellules. Le médicament dans le cadre tracé de la politique nationale de la santé peut apporter un plus à l'Algérien.

Le docteur Hadjadj remercie les journalistes qui sont les meilleurs relais des découvertes médicales auprès des personnels de la santé, des populations, des investisseurs dans le domaine de la santé et des institutions. Il affirme être largement satisfait de l'attention que portent les pouvoirs publics au projet Tasmox pour le plus grand soin des Algériens.

Les hématologues ou les oncologues participent en interdépendance car il y a d'autres thérapeutes pour l'intérêt des citoyens.

11 projets d'études ...

R.Rachedi

Lancé en avril 2012, le projet Tasmox qui entre actuellement dans sa deuxième phase d'exécution, est une parfaite illustration de la collaboration et la symbiose souhaitée entre les professionnels de la santé et les laboratoires médicaux dans le diagnostic et la prise en charge thérapeutique des maladies en Algérie.

Avec 05 unités installées au niveau de la capitale et qui prennent en charge un panel de pathologies à l'image de l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, l'ophtalmologie ainsi que les différents cancers et tumeurs neuroendocrinianes, Novartis Algérie travaille en étroite collaboration avec des milliers de médecins à travers le territoire national pour développer des traitements plus performants que ceux qui existent aujourd'hui : «Près de 1000 spécialistes sont en relation directe avec nous rien qu'en oncologie», a fait savoir le Dr Hadjadj en marge du Forum. Cette coopération est nécessaire pour mener

à bien les 11 études internationales que Novartis entreprend en Algérie.

«Nous avons 11 projets d'études qui concernent les tumeurs neuroendocrinianes, la thalassémie, la leucémie, les cancers gastriques mais aussi les cancers du sein et du rein ainsi que d'autres pathologies» a indiqué le Dr Lotfi Mahtout, attaché de recherche clinique au niveau de Novartis-Algérie.

Certains de ces projets ont été lancés tandis que d'autres vont bientôt l'être, «les études se penchent soit sur le diagnostic soit sur le traitement, cela dépend de la pathologie étudiée» a indiqué l'intervenant. Autre point positif à relever : l'investissement du laboratoire dans la formation du personnel médical et plus particulièrement des anapathologistes à la maîtrise des nouvelles techniques de diagnostic de la leucémie.

«Notre vision est simple, on doit tous travailler main dans la main en prenant en compte l'intérêt suprême de notre pays, et pour notre part en s'engage à transférer notre savoir-faire» a indiqué le directeur de Novartis.

LMC Un intérêt particulier à la formation

O. Larbi

Yazid Hadjadj est oncologue. Il prône la bonne parole sur le traitement de la leucémie myéloïde chronique, une maladie de la moelle osseuse qui se traduit par une anémie évolutive durant 5 ou 6 ans qui détruit les cellules souches en multipliant les cellules malignes.

Le diagnostic de la maladie est une course contre la mort. Les cellules malignes détruisent globules blancs, rouges et plaquettes du sang. Lorsque le diagnostic est fait au début de la maladie, le traitement prolonge la vie et «gagner un jour de vie» est inestimable en dinars. Aussi, le «Projet Tasmox» est mené en partenariat entre Novartis, les autorités sanitaires et des spécialistes algériens hospitalo-universitaires. Le laboratoire pharmaceutique a, grâce à ses chercheurs, apporté aux malades du monde un traitement qui prolonge la vie. «Ce qui manque en Algérie, ce ne sont pas les compétences, ce sont les moyens techniques de diagnostic». Avec ce plateau technique, la maladie peut être diagnostiquée en 2 heures ! Les CHU de Beni-Messous, Tizi-Ouzou, Sétif, Oran, Batna, Annaba ou Constantine sont impliqués dans le projet «Tasmox». M. Hadjadj estime à 1 malade par 100 000 à 1 million d'habitants, 100 personnes atteintes par la LMC sont actuellement en traitement dans le cadre du projet. 250 nouveaux cas sont détectés par an.

Le coût du diagnostic est élevé car il s'étend sur 18 mois : un premier au bout de 3 mois, puis à 6 et à 18 mois.

Il arrive que les malades soient obligés de se rendre dans les pays voisins pour l'évaluation-diagnostic : c'est alors que les charges sont plus lourdes.

M. Hadjadj annonce que le projet «Tasmox» entre dans sa deuxième phase qui est celle de son expansion territoriale : des équipes médicales d'hématologues, d'anatomopathologistes et des pharmaciens sont formés auprès de comités mondiaux du diagnostic et du traitement de la LMC. De plus en plus «les laboratoires pharmaceutiques qui veulent s'installer en Algérie devront apporter non seulement le médicament mais aussi le transfert de connaissances».

Amélioration du confort de vie

Amélioration de la qualité de prise en charge

Formation du corps médical

Apporter des solutions thérapeutiques et au diagnostic

Un apport conséquent des pouvoirs publics

Chaque jour, gagner un jour de plus

Se battre contre la mort, c'est gagner un jour de plus



SELON LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES Des indices probants sur l'existence d'un gisement pétrolier à Hassi R'mel

Amel B

La relance de l'exploration à laquelle Sonatrach a consacré de gros investissements est entrain de porter ses fruits. Des indices sérieux sur un gisement pétrolier, à Hassi R'mel, ont été établis par des techniciens du groupe pétrolier.

Si ces indices très probants venaient à être confirmés, ce serait le plus grand gisement jamais découvert, ces cinquante dernières années. C'est la déclaration faite dimanche, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de son département ministériel. Le ministre s'est attardé sur l'effort d'exploration engagé par la compagnie algérienne des hydrocarbures dans les régions du Sud et dans celles du Nord du pays. Selon lui, « cet effort, vise à compenser les gisements en déclin et à permettre au pays d'améliorer ses capacités d'exportations pétrolières et gazières, ainsi que ses revenus pétroliers.

Le ministre a assuré, dans ce cadre que les recettes pétrolières, pour 2013, vont se situer autour de 72 milliards de dollars. Les projets d'exploration menés par Sonatrach, sont soutenus par ses partenaires étrangers, a affirmé Youcef Yousfi. Il a évoqué, à ce propos, des discussions entre la compagnie nationale des hydrocarbures et ses associés dans les projets d'In Amenas et d'In Salah, allusion faite à BP et Statoil et que ces dernières n'ont jamais exprimé le désir de s'en retirer. Mieux, explique-t-il, « il y a des discussions avec des compagnies mondiales ».

Le président de l'agence Alnafat a reçu environ 85 représentants de sociétés étrangères, avec lesquels, il a abordé les dispositions contenues dans la nouvelle loi sur les hydrocarbures adoptée en janvier dernier. D'ailleurs, cette agence travaille actuellement sur le lancement du 4^e avis d'appel d'offres qui va mettre en compétition des blocs



pétroliers et gaziers dans le cadre de la nouvelle législation pétrolière.

À ce propos, le ministre de l'Énergie a abordé une nouveauté introduite dans le secteur pétrolier, celle consistant à faire vérifier le contenu des cahiers des charges, avant le lancement d'avis d'appels d'offre. « Une mesure prise dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le secteur de l'énergie », a-t-il souligné. Selon Youcef Yousfi, « il est impératif de lutter fermement contre ce fléau, sans concession ». Et d'ajouter que « les personnes impliquées dans des affaires de corruption paieront ». Le ministre a tenu, d'autre part, à défendre les cadres du secteur dont il a la charge, affirmant : « Nous ne sommes pas des corrompus et je ne permettrai pas que l'on traite les travailleurs du secteur de corrompus ». Concernant le domaine de la pétrochimie, le ministre de l'Énergie et des Mines a révélé que le complexe de fabrication de plastique de Skikda sera rénové. Il a indiqué qu'il s'agit là d'un important projet qui nécessitera la mobilisation de cinq milliards de dollars d'investissements et dégagera six milliards de dollars de chiffre d'affaires par an. Ce complexe sera ainsi complètement rénové et produira, outre le plastique, du polystyrène, du polythène, du PVC, entre autres. Autre projet en perspective, évoqué par le ministre, le complexe de transformation de phosphates en engrains. Il s'agit

de transformer pas moins de cinq millions de tonnes de phosphates, pour un investissement de cinq milliards de dollars.

Youcef Yousfi est par ailleurs revenu sur les six raffineries en projets et qui permettront au pays de doubler ses capacités de raffinage dans les cinq prochaines années.

D'après le ministre, « la construction de ces installations devrait être lancée dans les prochains mois ». Ainsi, grâce à ces nouvelles raffineries, les capacités de raffinage vont s'établir autour de soixante millions de tonnes par an. Il faut savoir qu'actuellement, les capacités de raffinage sont estimées à trente millions de tonnes par an. Il est bon de rappeler que la rénovation des raffineries dans le pays a commencé il y a cinq ans.

Il s'agit d'une opération de réhabilitation que Sonatrach a mise en œuvre pour relever ses capacités de traitement de pétrole brut. Il est également question de relever également la production de gas-oil (plus de trois millions de tonnes par an). De même, l'essence sans plomb passera à plus de quatre millions de tonnes par an, et désormais toutes les raffineries pourront en produire. Le ministre de l'Énergie et des Mines a dévoilé enfin un autre projet ambitieux.

« L'Algérie aura sa première centrale nucléaire en 2025 », a-t-il indiqué.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES 700 millions DA d'aides octroyées par le FSPE en 2012

Plus de 700 millions DA ont été octroyés en 2012 par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) aux opérateurs économiques, a-t-on appris hier auprès du ministère du Commerce.

« Au titre de l'année 2012, le montant global des aides et des remboursements octroyés par le fonds s'élève à 766 millions DA pour 317 dossiers examinés », a précisé à l'APS une source à la direction générale du commerce extérieur.

Les opérateurs économiques ayant bénéficié des aides octroyées par le FSPE exercent dans divers domaines d'activité, notamment les biens d'équipements, les produits sidérurgiques et mécaniques, l'agro-alimentaire,



la plasturgie, l'industrie chimique, les matériaux de construction, les pneumatiques, le textile, l'emballage, l'électronique, l'électroménager, les produits cosmétiques et les services. Les 766 millions DA de contribution accordée par le FSPE aux opérateurs économiques ont bénéficié des différentes

subventions accordées par ce fonds. Mis en place dans le cadre de l'appui de l'Etat aux entreprises exportatrices et la promotion des exportations hors hydrocarbures, le FSPE prend en charge le remboursement d'une partie des frais de transport international ainsi qu'une partie des coûts de participation des entreprises nationales aux manifestations économiques organisées à l'étranger.

Ce dispositif d'aide et d'appui aux exportations a été étendu à d'autres rubriques, a fait savoir la même source, notamment le financement d'un programme de formation spécialisé aux techniques d'exportation, qui sera lancé en 2013.

APS

ALGÉRIE - BM M. Sellal reçoit la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Mena

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du nord (Mena), Inger Andersen, en visite de travail en Algérie, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien a été l'occasion d'un large échange de vues sur l'évolution de la coopération entre l'Algérie et l'institution financière internationale que les deux parties ont qualifiée de « particulièrement satisfaisante ». Après avoir exprimé son souhait de voir cette relation se poursuivre et se renforcer dans sa dimension qualitative, M. Sellal a appelé à mettre à profit cette visite pour « trouver les moyens de consolider rapidement le partenariat dans plusieurs domaines et secteurs d'activités d'ores et déjà identifiés », ajoute le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Karim Djoudi.

ALGÉRIE - VIETNAM M. Bensalah évoque avec l'ambassadeur vietnamien les relations « privilégiées » entre les deux pays

Le président du Conseil de la nation, M. Abdellah Bensalah, a évoqué hier à Alger avec l'ambassadeur du Vietnam, M. Do Trong Cuong, les relations historiques « privilégiées » entre les deux pays. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction de « la volonté des parlementaires des deux pays de renforcer et d'enrichir les relations bilatérales », indique un communiqué du Conseil de la nation, publié à l'issue de l'audience accordée par M. Bensalah à l'ambassadeur vietnamien qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. L'entretien a porté également sur « la coopération entre l'Algérie et le Vietnam qui traduit la volonté politique des deux pays de promouvoir la coopération économique et d'approfondir le rapprochement culturel à travers l'intensification des visites entre les responsables des deux pays », ajoute la même source.

M. Medelci présidera la délégation algérienne aux travaux de la 23^e session du Conseil exécutif de l'UA

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, présidera la délégation algérienne aux travaux de la 23^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) qui aura lieu aujourd'hui et demain à Addis Abeba (Ethiopie). Cette session est préparatoire à la 21^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue les 26 et 27 mai au siège de l'Union, et qui coïncide, cette année, avec la célébration du 50^e anniversaire de la création de l'OUA/UA, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Le ministre des AE reçoit le nouvel ambassadeur de Slovaquie en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a reçu, hier à Alger, Estok Marek, qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République slovaque auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Paris, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE - OMT

M. Sellal reçoit le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu dimanche à Alger le secrétaire général de l'organisation mondiale du tourisme (OMT), Taleb Rifai, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de l'entretien, M. Sellal a appelé à "examiner les voies et moyens à même de renforcer la coopération avec cette organisation onusienne" et assuré son interlocuteur de la "disponibilité" du gouvernement à mettre à profit toutes les opportunités de développement du tourisme en Algérie, a ajouté la même source.

De son côté, M. Rifai a fait part au Premier ministre de son souhait "de voir l'Algérie adhérer à une campagne internationale de sensibilisation initiée par son organisation et mettant en valeur le tourisme et les voyages comme facteur de développement et vecteur de soutien à la croissance économique et à la cohésion sociale", précise le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mohamed Benmeradi.

Signature d'un accord avec l'OMT pour développer le tourisme algérien

L'Algérie et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) ont signé dimanche à Alger un accord visant le développement du tourisme national par l'amélioration de l'offre et la formation des ressources humaines. L'accord a été signé par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Benmeradi, et le secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai.



En vertu de l'accord, l'OMT s'engage à fournir à l'Algérie une assistance technique pour développer son tourisme interne, établir des statistiques fiables sur le secteur du tourisme, ainsi que pour une amélioration de la qualité de l'offre et du classement hôtelier.

L'accord ambitionne aussi de développer en Algérie le marketing et la promotion touristiques compris dans le domaine de l'artisanat, ainsi que de promouvoir la formation et la qualification des ressources humaines dans le secteur du tourisme.

M. Rifai a indiqué dans une déclaration à l'APS au terme de la cérémonie de signature, que cet accord constituait "une nouvelle étape" pour la coopération entre l'OMT et l'Algérie, relevant, dans ce sens, l'importance du potentiel du tourisme

national. Selon le SG de l'OMT, l'ensemble des axes de coopération contenus dans l'accord seront "concrétisés avant la fin 2014".

Il a, par ailleurs, souligné "la qualité" de la politique suivie par l'Algérie dans le secteur du tourisme, ajoutant que son séjour dans le pays lui avait permis de relever "l'importance considérable" accordée par l'Etat algérien à la promotion du tourisme notamment interne.

Pour sa part, M. Benmeradi, a affirmé qu'à travers la signature de l'accord, l'Algérie "veut profiter au maximum" de l'expérience et de l'expertise de l'OMT, évoquant, dans ce sens, "les profonds changements que connaît le secteur du tourisme dans le monde et les colossales recettes qu'il engendre".

ALGERIE - EAU

L'Algérie et les Emirats arabes examinent de nouveaux projets communs dans les domaines de l'industrie et l'énergie

L'Algérie et les Emirats arabes unis (EAU) examinent de nouveaux projets communs dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, l'industrie automobile et la pièce détachée, a rapporté dimanche l'agence de presse émiratie.

Le ministre de l'Industrie, des PME et la promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani et le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Said al-Mansouri ont convenu, lors d'une réunion à Abou Dhabi, de la mise en place d'une équipe technique conjointe pour examiner tous les détails relatifs aux projets proposés, ajoute la même source.

Il a également été question d'un plan d'action pour définir des projets d'investissements conjoints, de l'élaboration de rapports trimestriels sur le développement des projets et la tenue de réunions périodiques pour examiner les questions d'investissement commun et les difficultés rencontrées.

Pour sa part, le ministre émirati de l'économie

a mis en exergue l'intérêt accordé au secteur de l'industrie dans la coopération bilatérale soulignant notamment l'importance des investissements dans l'industrie automobile et la pièce détachée.

Al-Mansouri a évoqué la possibilité d'élargir et consolider le partenariat entre les EAU et l'Algérie avec le concours d'une tierce partie dont l'expérience, notamment dans l'industrie pharmaceutique, serait profitable.

L'expérience algérienne en matière de promotion des PME suscite l'intérêt des EAU.

La 1^{re} session de commission économique mixte algéro-émiratie tenue dernièrement à Abou Dhabi a été sanctionnée par la signature de quatre accords dans plusieurs domaines dont le transport maritime et le catering, un mémorandum d'entente sur la mise en place d'une commission de suivi de l'investissement et un autre mémorandum d'entente sur l'application de l'accord sur la non double imposition.

La coopération économique au menu de la visite de M. Rahmani aux Emirats arabes unis

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement Chérif Rahmani a rencontré dimanche le ministre de l'économie émirati Soltan El Mansour, indique un communiqué du ministère. Le rencontre a permis aux deux parties d'évoquer les projets d'investissements et les perspectives de coopération dans ce domaine, précise-t-on.

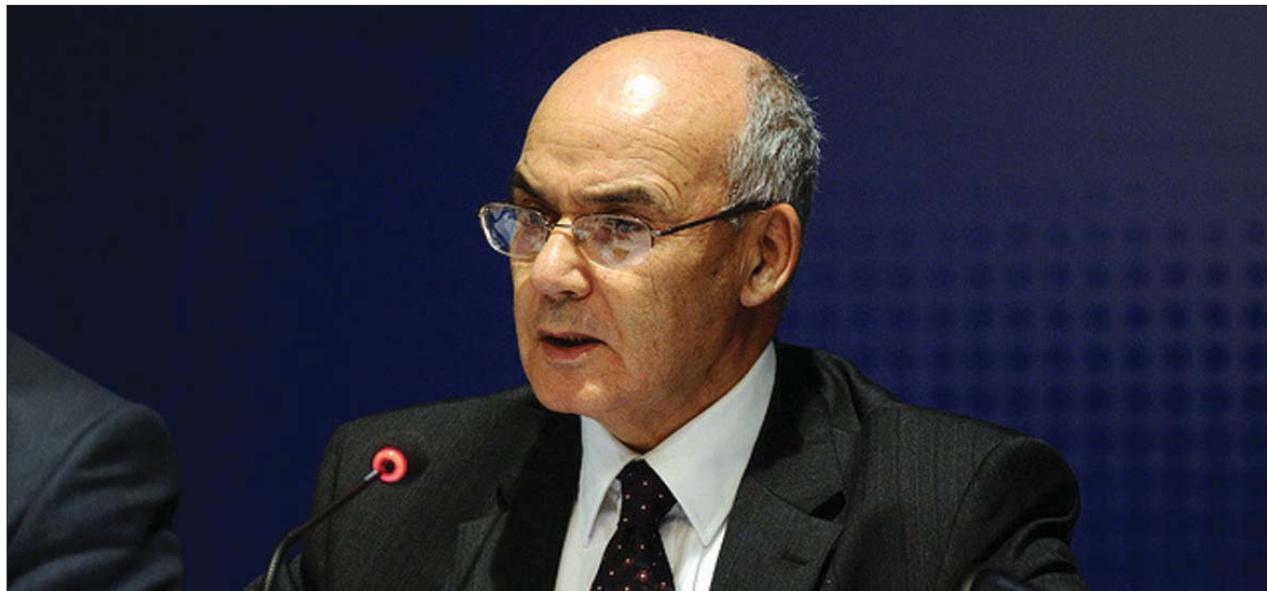
Le ministre de l'industrie a animé par ailleurs une conférence sur l'investissement en Algérie à la chambre de commerce de Dubai et en donnera une autre aujourd'hui à Abou Dhabi.

A l'occasion de sa visite aux Emirats arabes unis, M. Rahmani a également rencontré dimanche le Prince Echekh Youcef Ben Zaid Al Nahiane, vice-président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur, ainsi que le Prince Echekh Hamed Ben Zaid Al Nahiane, directeur de cabinet du Prince héritier, selon le communiqué du ministère.

APS



ENERGIE :



Youcef Yousfi dément la volonté d'entreprises étrangères de quitter l'Algérie après Tiguentourine

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a formellement démenti, dimanche à Alger, la volonté de quelques entreprises étrangères de quitter l'Algérie après l'attentat terroriste de Tiguentourine en janvier dernier qui a suscité des appréhensions sur la sécurisation des sites pétroliers en Algérie.

"C'est vrai que Tiguentourine a été un drame pour nos partenaires qui ont perdu des employés, c'est normal et légitime que ces sociétés s'inquiètent et demandent de renforcer les conditions de sécurité", a déclaré M. Yousfi au cours d'une conférence de presse.

"Mais elles n'ont jamais exprimé le désir de s'en aller. Bien au contraire, d'autres groupes énergétiques de taille mondiale sont en train de discuter de possibilités de partenariat avec la Sonatrach", a-t-il annoncé. "Ceux qui s'inquiètent peut-être sont les sous-contractants qui travaillent avec BP et Statoil, partenaires de Sonatrach dans le site gazier de Tiguentourine", dira le ministre.

Répondant à une question sur le report de deux projets gaziers par le groupe britannique BP qui a exigé à la Sonatrach des conditions de sécurité optimales après l'attaque de Tiguentourine, le minis-

tre a indiqué que l'Algérie avait totalement révisé le dispositif de sécurisation de ses sites pétroliers après cet incident tragique qui a coûté la vie à 37 otages étrangers et un algérien. "Il y a une nouvelle approche en matière de sécurité, les partenaires partent souvent sur le terrain pour constater d'eux-mêmes la nature de ces mesures", a-t-il dit.

Jeudi dernier, une source proche du dossier avait indiqué à l'APS que la Sonatrach n'avait pas été saisie officiellement de la décision de BP de reporter ses projets d'In Salah et In Amenas.

Selon la même source, BP a demandé à son partenaire algérien des conditions de sécurité performantes pour poursuivre ses investissements dans les délais impartis. "Ils ont effectivement dit que si les conditions de sécurité ne s'amélioraient pas fondamentalement, ils pourraient retarder certains investissements", a-t-elle dit.

L'option nucléaire toujours d'actualité, première centrale en 2025

L'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 pour faire face à une demande d'électricité galopante, a affirmé dimanche le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi.

« Nous prévoyons d'avoir notre première centrale nucléaire en 2025, et nous sommes en train de travailler sur ce projet », a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse.

L'institut de génie nucléaire, créé récemment, va former les ingénieurs et les techniciens qui seront chargés de faire fonctionner cette centrale, a-t-il fait savoir. L'Algérie avait annoncé en novembre 2008 qu'elle allait construire sa première centrale nucléaire en 2020 et a prévu à partir de cette date de construire tous les cinq ans une nouvelle centrale. Mais elle doit d'abord résoudre trois problèmes objectifs pour la construire, liés à la sécurité de l'installation, au lieu de son implantation et à la disponibilité de ressources importantes d'eau, avait révélé en mars 2011 M. Yousfi. M. Yousfi avait assuré que l'Algérie disposait de réserves suffisantes pour faire fonctionner une centrale nucléaire. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent quelque 29 000 tonnes, de quoi faire fonctionner seulement deux centrales nucléaires

d'une capacité de 1.000 mégawatts chacune pour une durée de 60 ans », selon des chiffres déjà annoncés par le ministère de l'Energie et des Mines.

Le choix de recourir, en partie, au nucléaire pour la production de l'électricité a été préconisé dans le souci de réduire la facture coûteuse de la production de cette énergie à partir des énergies renouvelables, dont le programme de développement se chiffre à 100 milliards de dollars. La demande en électricité a connu une progression fulgurante ces dernières années, atteignant 15 à 20%, selon les chiffres avancés par le ministre au cours de sa présentation sur le secteur de l'énergie qui a précédé la conférence de presse. En 2013, le secteur va mettre en service des capacités de production supplémentaires de 2.500 MW, notamment avec la mise en service de la centrale de Koudiet Eddraouch qui vont porter l'offre nationale en électricité à 12.500 MW. Le secteur prévoit de faire augmenter sa production en électricité à 15.000 MW en 2014 et à 25.000 MW en 2017, a indiqué le ministre en parlant des projets de Sonelgaz visant à relever le défi de satisfaire la demande nationale. Pour 2014, Sonelgaz va également installer 500 MW de photovoltaïque à travers 20 wilayas du pays.

L'Algérie a les moyens de reconstituer ses réserves d'hydrocarbures

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi a affirmé dimanche que l'Algérie avait les moyens de reconstituer ses réserves d'hydrocarbures malgré le déclin de certains gisements qui a entraîné une baisse de la production pétrolière.

Au cours d'une présentation des perspectives de développement du secteur de l'énergie à Alger, le ministre a reconnu le fait que la production nationale des hydrocarbures ait connu une baisse, due au déclin de quelques gisements en production depuis plus de 50 ans. Selon lui, ce déclin "est normal" pour des gisements en production depuis des décennies. Mais, ce qui donne beaucoup d'espoir sur l'avenir énergétique du pays, ce sont les découvertes réalisées ces dernières années qui ont permis de mettre en production de nouveaux gisements et de reconstituer les réserves de l'Algérie, a-t-il affirmé. Chiffres à l'appui, le ministre a souligné que les 66 puits forés en 2012 ont permis de réaliser 31 découvertes. Cet effort se poursuivra en 2013 avec l'objectif de forer 130 puits. Sonatrach viendra d'obtenir des indices sur l'existence d'un important gisement de pétrole, situé dans le méga champs gazier de Hassi R'mel. Si ces indices sont confirmés, l'Algérie réalisera la plus importante découverte d'hydrocarbures depuis 50 ans, a-t-il souligné.

Pour augmenter ses réserves, le groupe pétrolier Sonatrach travaille également sur l'amélioration du taux de récupération du gisement de Hassi Messaoud, le plus grand champs pétrolier du pays avec plus de 400 000 barils produits par jour. Affichant par ailleurs les ambitions de son secteur pour la filière de la pétrochimie, M. Yousfi a indiqué que le plan de développement prévu à cet effet prévoit une "vraie révolution" dans ce sous-secteur avec la rénovation du complexe de Skikda. Selon M. Yousfi, ce projet sera mené en partenariat avec une entreprise étrangère, déjà identifiée, pour produire des matières plastiques, du polyéthylène, du PVC et d'autres produits chimiques nécessaires à l'industrie. L'investissement coûtera 15 milliards de dollars. Le groupe Sonatrach négocie également un projet de production de 900 000 tonnes d'aluminium qui nécessite un investissement de six milliards de dollars. Pour le raffinage du pétrole, les six nouvelles raffineries retenues dans le plan d'action du gouvernement vont faire doubler les capacités de raffinage du pays et couvriront ses besoins en carburants d'ici à 2040.

La construction de ces usines va démarrer cette année avec l'ambition de les achever d'ici à 2018, a promis M. Yousfi.

Pour le GNL, la Sonatrach va mettre en service dès cette année deux unités à Arzew et Skikda d'une capacité de 4.5 millions de tonnes/an chacune.

La capacité de liquéfaction de gaz naturel de l'Algérie passera à 35 milliards de m³ par an avec la mise en service de ces deux projets.

APS

LIBYE : Voitures piégées neutralisées

Le Premier ministre libyen Ali Zeidan a affirmé dimanche que des voitures piégées et autres engins explosifs avaient été découverts et neutralisés ces deux derniers jours en Libye par les services de sécurité. «Des voitures piégées ont été découvertes ces deux derniers jours et neutralisées ainsi que des engins explosifs qui ont été désamorcés par la police et l'armée», a annoncé M. Zeidan lors d'un point de presse à Tripoli. Sans donner de précisions sur l'endroit et les circonstances de ces découvertes, le Premier ministre a souligné la volonté des autorités «de déjouer toute tentative de déstabilisation du pays».

GRANDE-BRETAGNE Cameron exhorte les dirigeants des paradis fiscaux à coopérer

Le Premier ministre britannique David Cameron a appelé lundi les dirigeants de dix territoires d'outre-mer ou dépendant de la Couronne, réputés être des paradis fiscaux, à assister les efforts de Londres pour combattre l'évasion fiscale. M. Cameron a écrit une lettre aux responsables de dix territoires d'outre-mer ou dépendant de la Couronne britannique à propos du sujet «délicat» des échanges d'informations concernant l'imposition et des lois sur l'usufruit qui permettent à un tiers ayant statut de résident et donc faiblement imposé de servir de bouclier fiscal pour des revenus générés ailleurs. «Comme vous le savez, j'ai fait de la lutte contre le fléau de l'évasion fiscale l'une des priorités du Sommet du G8 que le Royaume-Uni accueillera le mois prochain», a souligné M. Cameron.

Le Venezuela prêt à normaliser ses relations avec les Etats-Unis

Le Venezuela est prêt à normaliser ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis sur une base de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires domestiques de l'autre, a déclaré dimanche le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Elias Jaua. «Nous demeurerons ouverts à la normalisation de nos relations avec les Etats-Unis... La première étape serait de restaurer la délégation diplomatique au plus haut niveau», a confié M. Jaua dans une interview accordée à la chaîne de télévision locale Televen. Le Venezuela est «intéressé à approfondir et cultiver une amitié avec le peuple américain» et est motivé à restaurer les relations diplomatiques avec les Etats-Unis, a souligné M. Jaua. Le 23 avril, en nommant Calixto Ortega au poste de chargé d'affaires de l'ambassade du Venezuela aux Etats-Unis, le président vénézuélien Nicolas Maduro a fait part de son intention d'intensifier le dialogue avec les Etats-Unis.

APS

TUNISIE

Violents affrontements entre forces de l'ordre et partisans d'Ansar Al-Charia



De violents affrontements ont éclaté dimanche entre les forces de l'ordre et des centaines de manifestants partisans d'«Ansar Al-Charia» dans plusieurs quartiers de Tunis et de Kairouan après l'interdiction par les autorités tunisiennes de la tenue du congrès annuel de cette mouvement. Les heurts ont éclaté à Kairouan (centre) et dans plusieurs quartiers de la capitale.

Les émeutiers ont été dispersés par les forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogènes. La police a par ailleurs recouru aux tirs en l'air pour disperser les manifestants armés de cocktails Molotov et d'armes blanches notamment dans les quartiers de «Ettadhamouna», «Ibn Khaldoun» et «El-Intilaka» et dans d'autres quartiers de la ville de Kairouan.

Un jeune partisan d'«Ansar Al-Charia» est décédé lors des affrontements à la cité Ettadhamouna alors que 11 policiers ont été blessés, selon le ministère de l'Intérieur. Les forces de l'ordre ont été mises samedi en état d'alerte dans l'objectif de sécuriser les lieux après la mobilisation de partisans d'«Ansar Al Charia» suite au report de leur congrès à Kairouan. «Ansar Al-Charia», qui ne reconnaît ni l'Etat tunisien ni ses institutions avait affiché sa détermination à organiser son 3^e congrès en présence de quelque 40 000 participants estimant qu'aucune autorisation de la part des autorités n'était nécessaire pour cela. De son côté, le chef du gouvernement tunisien, M. Ali Larayedh, a déclaré que «le gouvernement ne va pas autoriser la tenue du congrès d'«Ansar Al-Charia» et traitera avec ce mouvement comme étant une organisation illégale qui a commis des actes de violence et qui est en relation avec le terrorisme».

Heurts entre manifestants et forces de l'ordre : un mort et des blessés

Une personne a été tuée et plusieurs autres blessées dimanche dans des heurts entre les forces de l'ordre et des manifestants dans la capitale Tunis et à Kairouan (ouest de la capitale), a-t-on indiqué de sources officielles.

Des affrontements entre les forces de sécurité et les partisans du mouvement «Ansar Al-Charia» ont éclaté dans la journée à la Cité Ettadhamouna à Tunis, lors desquels un jeune de 27 ans a trouvé la mort et 14 autres personnes, 11 agents de sécurité et trois manifestants ont été blessés, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

Des heurts ont également éclaté entre les forces de l'ordre et des groupes de jeunes à Bab Jalladine à Kairouan (150 km de Tunis), où la police a utilisé des gaz lacrymogènes pour

disperser les manifestants qui jetaient des pierres.

La ville de Kairouan devait accueillir dans la journée le 3^e congrès du courant «Ansar Al-Charia» qui avait été interdit par le ministère de l'Intérieur.

Selon l'agence d'information tunisienne TAP, quatre salafistes appartenant à ce courant ont été arrêtés alors qu'ils se trouvaient dans un hôtel à Kairouan.

Tôt dans la matinée, des renforts sécuritaires ont été déployés à proximité de l'enceinte de la mosquée Okba Ibn Nafaâ et les différentes rues qui y mènent après l'interdiction du 3^e congrès annuel d'«Ansar Al Charia».

A l'heure actuelle, la situation demeure tendue à Kairouan, et les commerces dans la vieille ville ont fermé leurs portes.

ONU - SYRIE

Risques des problèmes sanitaires parmi les réfugiés syriens



La confédération d'ONG luttant contre la pauvreté et l'injustice dans le monde, Oxfam a lancé lundi un appel urgent aux dons, mettant en garde contre la possible augmentation des risques sanitaires parmi les centaines de milliers de réfugiés syriens à l'approche de l'été en particulier en Jordanie et au Liban.

«Une hausse des cas de maladies liées à des questions de santé publique comme la diarrhée et les infections cutanées a déjà été enregistrée dans les communautés d'accueil et dans les installations provisoires où de plus en plus de réfugiés vivent désormais», note Oxfam.

Il est «crucial de s'assurer de fonds pour fournir aux réfugiés un abri, de l'eau potable

et des installations sanitaires adéquates», ajoute l'ONG, qui déclare ne disposant que de 23 pc des 53,4 millions de dollars nécessaires pour ses programmes de l'année prochaine.

Selon l'ONU, le nombre de déplacés en Syrie a atteint 4,25 millions des 22,5 millions d'habitants que compte le pays. A ce chiffre s'ajoute plus de 1,5 million de personnes qui ont fui à l'étranger.

La Jordanie dit accueillir plus de 500 000 réfugiés syriens et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'attend à ce que leur nombre atteigne 1,2 million fin 2013, soit l'équivalent d'un cinquième de la population jordanienne. Et le Liban accueille quelque 400 000 Syriens, selon l'ONU.

KOSOVO: l'Allemagne appelle à l'application de l'accord de Bruxelles

Le ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle, en visite en Serbie, a appelé dimanche à la mise en œuvre de l'accord visant à normaliser les relations entre la Serbie et le Kosovo paraphé en avril à Bruxelles sous l'égide de l'UE.

Un consensus sur la mise en œuvre de l'accord et le début de sa réalisation serait essentiel pour les ambitions de la Serbie d'adhérer à l'UE, a rapporté l'agence de presse serbe Tanjug, citant M. Westerwelle, arrivé à Belgrade plus tôt dimanche. M. Westerwelle devrait rencontrer le président serbe

Tomislav Nikolic et son Premier ministre Ivica Dacic. Il se rendra ensuite à Pristina pour des entretiens avec des responsables du Kosovo.

YAMINA MECHAKRA

La ministre de la Culture évoque les qualités humaines de la défunte romancière

La ministre de la Culture Khalida Toumi a loué dimanche les qualités humaines de la romancière Yamina Mechakra, tout en s'inclinant "avec déférence et respect" en hommage à cette personnalité, décédée dans la matinée à l'âge de 64 ans.

Dans un message de condoléances adressé à la famille et aux proches de la défunte, la ministre évoque la "personnalité brillante, sensible et attachante" que fut Yamina Mechakra qui, écrit-elle, "a traversé la lutte de Libération nationale avec les yeux d'un enfant mais le regard d'une adulte".

Pour la ministre, l'acte d'écrire fut probablement un moyen d'"exorciser la douleur et l'horreur de la guerre" chez cette écrivaine de talent qui s'était "nourrie, collégienne puis lycéenne, des meilleures classiques universels", avant de publier en 1979 son "sublime roman +La grotte oubliée+ puisé de la culture populaire auréenne dont elle était pétée", rappelle Mme Toumi.

Elle soulignera, en outre, qu'au sein du groupe Kateb-Issiahem qu'elle a côtoyé, Yamina Mechakra avait appris l'écriture "vraie", celle "qui dit les mots et les silences de son peuple".

Mme Toumi rappelle aussi, dans son message, le parcours étudiantin de la défunte qui la fera propulsier vers la psychiatrie pour collaborer dans l'équipe du regretté Mahfoud Boucebci, dont "l'assassinat par le terrorisme intégriste", estime la ministre, constituera un "tournant dans la vie de Mechakra". De cet épisode violent, l'écrivaine gardera, rappelle-t-on, une profonde blessure qui finira par la diminuer psychologiquement et physiquement. Son expérience dans le service de pédiatrie du professeur Grangaud fera naître le second roman de Mechakra "Arris", dans lequel elle décrit la tragédie des filles-mères, note en outre Mme Toumi.

Pour la ministre, la disparition de Yamina Mechakra est un "deuil pour la grande famille de la culture". La romancière disparue a été inhumée hier après la prière du dhor au cimetière de Sidi Yahia à Alger.



Publicité

SUCRE DE CANNE
QUALITÉ SUPERIEURE
ceVital

SKOR
ceVital

SUCRE BLANC CRYSTALLISÉ
سکر أبيض مبلور
كعس أبيض مبلور

L'ingrédient du bonheur

DK NEWS - 21/05/2013



Mal au foie : Tout savoir

Le foie est un organe dont le rôle est de synthétiser et de transformer un ensemble de substance.

Souvent confondues avec les douleurs de la vésicule biliaire, les douleurs au foie sont relativement rares et majoritairement causées par une tumeur.

Les types de douleurs au foie

Avoir mal au foie est rare. Les réelles douleurs au foie s'expliquent par la présence d'une tumeur bénigne ou cancéreuse. Bien souvent les douleurs dites du foie sont des hépatalgies. Ces douleurs sont aussi connues sous leur nom populaire : la pointe de côté. Avoir mal au foie peut aussi cacher une insuffisance cardiaque ou une colique

hépatique. Des douleurs au foie accompagnées de maux de tête et de vomissements sont les symptômes d'une dyspepsie, aussi appelée crise de foie.

Maladies du foie et leur diagnostic

Les maladies touchant le foie et sa région sont très nombreuses. On peut citer la cirrhose, l'inflammation, les hé-

patites, les infections et même les maladies dites de stockage. Pour identifier la pathologie responsable du mal au foie de son patient, le médecin l'interrogera sur ses antécédents médicaux puis pratiquera un examen clinique. Plusieurs examens médicaux peuvent venir confirmer le diagnostic : bilan sanguin, biopsie du foie ou du fibroscan, échographie, un scanner ou IRM.

Prévenir

Il est possible de prévenir les douleurs au foie en minimisant la consommation d'aliments industriels, mais aussi d'aliments comportant de nombreux additifs alimentaires. Il est essentiel de porter une attention particulière à son hydratation et de ne pas faire de repas copieux trop régulièrement.

Les solutions naturelles anti-crise de foie

Chocolat, gigot d'agneau et autres gourmandises : la crise de foie n'est jamais loin ! Pour garder une digestion légère, voici nos solutions 100% naturelles.



1. Le réflexe aromathérapie

En cas de crise de foie accompagnée de nausées et/ou de vomissements, ayez le réflexe aromathérapie ! Grâce à l'huile essentielle de menthe poivrée, vous pouvez en effet soulager ces maux de façon rapide et efficace. Avec son parfum frais, cette huile est extrêmement efficace pour soigner les troubles digestifs. La recette : Posez 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée sur une toute petite cuillère à café de miel et laissez fondre dans la bouche. Renouvelez 3 fois par jour.

2. La tisane idéale

Utilisées en tisanes, certaines plantes sont idéales pour alléger le foie. C'est notamment le cas du pissenlit à la fois diurétique et dépuratif, de la salspareille purifiante et de la chicorée, qui renferme des diastases, des enzymes laxatives qui jouent un rôle antiséptique et laxatif. La fumeterre agit quant à elle sur la bonne évacuation de la bile et la menthe poivrée aide à réduire les nausées. La réglisse enfin, est anti-inflammatoire et apporte une saveur douce

et agréable. Pour profiter de leurs bienfaits, voici une tisane idéale contre les crises de foie. A faire préparer en pharmacie :

- 50g de racines de pissenlit
- 50g de racines de chicorée
- 30g de fumeterre
- 50g de racines de salspareille
- 30g de feuilles de menthe poivrée
- 30g de racines de réglisse

Mettez 3 cuillères à soupe du mélange dans 1 litre d'eau bouillante. Laissez bouillir 3 minutes et coupez le feu. Laissez infuser 10 minutes de plus et filtrez.

Buvez 3 tasses par jour en cure de 10 jours.

3. Les aliments détox

Pour soigner ou prévenir une crise de foie, il est essentiel de manger léger. Entre 2 repas de fêtes, pensez donc à mettre votre organisme au repos en consommant des fruits et légumes en abondance, notamment ceux riches en fibres. Certains aliments sont également réputés pour leur vertus

dépuratives : c'est le cas de l'artichaut, du radis noir et du chou (vert, fleur, brocoli...). Essayez aussi le citron, à boire fraîchement pressé au saut du lit, avant votre petit déjeuner. Il est parfait pour désengorger le foie et faciliter l'élimination de la bile. Pensez enfin à boire de l'eau en grande quantité, pour purifier votre corps et chasser les toxines. Des réflexes simples à suivre sans hésiter : votre foie vous le rendra !

4. Les compléments alimentaires à adopter

Pour soulager votre foie, certains compléments alimentaires naturels peuvent être bénéfiques. Pensez par exemple à ceux contenant du desmodium, une plante fortement détoxifiante, notamment en cas d'excès d'alcool. Le desmodium est aussi un très bon stimulant de la vésicule biliaire. Le boldo joue quant à lui un rôle de stimulant hépatique et digestif. C'est un allié précieux pour favoriser l'élimination de la bile et faciliter la digestion. 2 plantes à adopter sans plus attendre durant ces périodes d'agapes !

L'ARTICHAUT

votre meilleur allié détox

C'est son cœur et sa fleur que nous avons l'habitude de consommer.

Les vraies feuilles de la plante ne se mangent pas, mais on en fait de nombreux remèdes naturels, parfaits pour une cure détox !

1. Stop au cholestérol

Des études sérieuses ont montré que l'extrait de feuilles d'artichaut permet de diminuer le mauvais cholestérol (LDL) et d'augmenter le bon (HDL), souligne Franck Dubus, docteur en pharmacie. Mais on ne sait pas très bien de quelle façon...

2. Contre le cancer du côlon

La présence d'inuline dans le cœur permet de maintenir une flore intestinale en bonne santé et de prévenir l'apparition du cancer du côlon. Elle explique aussi que l'eau paraît sucrée quand on a mangé de l'artichaut. «Nous digérons mal l'inuline, car nous n'avons pas d'enzymes pour l'assimiler», explique Françoise Mosser, diététicienne. Du coup, lorsqu'elle arrive au niveau de l'estomac, elle stimule le côlon et améliore le transit. On peut ajouter à cela des propriétés antioxydantes de premier ordre.

3. Stimulez votre foie!

Les feuilles (celles qui poussent à partir de la tige) favorisent la sécrétion de bile par la vésicule. «L'artichaut a la particularité de réguler le foie à deux niveaux : il stimulate la production de bile, mais aussi son

évacuation vers l'intestin», explique Franck Dubus. Il est, donc, recommandé aux personnes souffrant de gêne digestive : satiété trop rapide, sensation de ballonnement, renvois acides fréquents et prolongés, brûlures d'estomac, hoquet, nausées... Des symptômes regroupés sous le terme de «dyspepsie».

C'est aussi un excellent diurétique qui facilite l'évacuation des toxines par l'organisme, tout en protégeant le foie. Une au-bain après une soirée trop arrosée !

4. Quelques précautions toutefois...

L'artichaut est contre-indiqué si vous souffrez d'obstruction des voies biliaires et de colopathie de fermentation (maladie de l'intestin) ou d'allergie aux plantes de la même famille, les astéracées (chardon, pissenlit, tournesol). Au moindre doute, demandez conseil à votre pharmacien.

L'artichaut est également déconseillé aux femmes qui allaitent. Sa fleur (la partie comestible de la plante) contient une enzyme qui empêche la sécrétion du lait. Les fleurs de cardon sauvage (cousin de l'artichaut) sont d'ailleurs utilisées au Portugal pour faire cailler le lait et fabriquer du fromage. A la clé si vous en abusez : gêne intestinale, flatulences, ballonnements



Hépatites : quels traitements ?

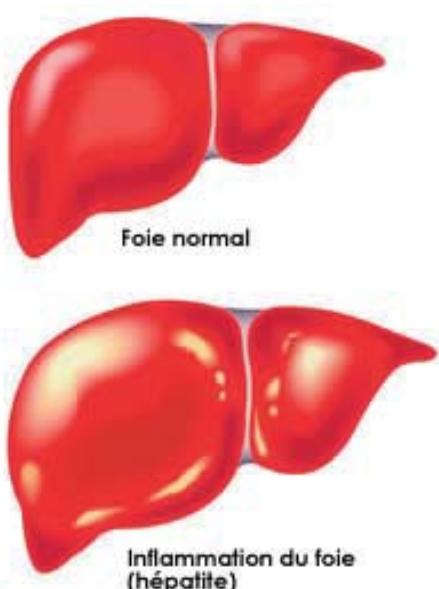
Les hépatites B et C sont les seules à pouvoir entraîner une maladie durable ou chronique du foie. Dans ces cas-là, le traitement se fait par administration médicamenteuse.

1. Hépatite B : une guérison souvent spontanée

L'hépatite virale B, la plus connue des hépatites, se guérit spontanément dans plus de 90% des cas. Le malade devra tout simplement observer quelques règles de bonne conduite : se mettre en repos permanent (pas de sport, ni de travail éprouvant), privilégier une alimentation riche en protéines pour réparer les cellules abîmées et riche en glucides pour réparer le foie. Avec une stricte interdiction de boire de l'alcool. Aucun traitement pharmaceutique ne sera nécessaire.

2. Parfois, elle devient chronique

Une fois sur dix, l'hépatite virale B devient chronique avec risque de cirrhose ou de cancer du foie. Les cirrhoses virales sont des maladies extrêmement graves, car les chances de survie



du malade à 5 ans sont de 50%. Dans ce cas, un traitement pharmaceutique est recommandé.

Médicaments à base d'interféron : il s'agit d'une protéine de défense naturelle secrétée par l'organisme en cas d'attaque du virus. Son action principale est d'empêcher la multiplication du virus, et donc d'éviter une évolution vers la cirrhose. Elle augmente aussi les capacités immunitaires du corps contre le virus. Ces médicaments sont administrés par injection. Leur efficacité reste limitée et les effets secondaires demeurent hélas importants. Des médicaments antiviraux à administrer par voie orale et sans effet毒ique (donc bien tolérés par l'organisme) agissent aussi directement sur le virus. Ils se prescrivent sur une longue durée. La prise en charge de l'hépatite chronique va au-delà du traitement médicamenteux (suivi médical, bonne hygiène de vie sans tabac, alcool ou drogue et surveillance échographique trimestrielle du foie).

3. Soigner les hépatites C et A

Hépatite C

L'infection du virus de l'hépatite C est extrêmement lente et évolue sur des dizaines d'années. La possibilité pour la maladie d'évoluer vers des complications majeures (cirrhoses ou cancer) reste relativement faible. Une bithérapie composée d'interféron à action prolongée et de ribavirine élimine le virus dans environ 50% des cas selon la Direction générale de la santé (DGS). La durée du traitement varie de 6 mois à un an.

Hépatite A

Aucun médicament n'est nécessaire pour guérir de l'hépatite A. Du repos et une alimentation saine et sans alcool suffiront pour repartir en bonne santé après 4 à 6 semaines. Dans un faible nombre de cas, une rechute est possible et la guérison peut alors s'étaler sur 4 mois.

LES ALGÉRIENS SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE OU LE COLONIALISME ET RACISME

LES FRÈRES SIAMOIS MONSTRUEUX ET ABJECTS

Le profane a tendance à croire que l'Algérie fut totalement conquise et entièrement annexée à la France dès 1830, du moins quant au fonctionnement des institutions. On tentait aussi de bouleverser les données géographiques pour nous dire que la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris, ou que le territoire algérien se résume à trois nouveaux départements d'Outre-Mer, ou encore que la «patrie française s'étend de Dunkerque à Tamanrasset».



Amar Belkhodja (*)

Selon ces formules qui reviennent à différentes époques, comme l'Algérie, nous avons l'impression que les gouvernements français ont de tout temps mené une politique d'assimilation. Quoique cette option, en elle-même, prête à équivoque, surtout quand elle devient le leitmotiv dans le programme de certains courants du nationalisme algérien. Pourtant, ces mêmes courants – Fédération des élus et Ouléma notamment – se rendront à l'évidence pour conclure que «L'Algérie n'a jamais été la France, elle ne peut pas être la France, elle ne sera jamais la France».

Les revendications de ces courants entendaient, par assimilation, l'accès aux mêmes droits dont jouissait la communauté de peuplement, c'est-à-dire la suppression des mesures répressives et discriminatoires ; la souveraineté française n'ayant jamais été mise en cause par les formations modérées. Seuls l'ENA puis le PPA-MTLD n'ont jamais cru aux solutions miraculées et définitives de l'assimilation.

Les théoriciens de l'assimilation dans le camp français soutenaient quelques «réformes» pour permettre à l'Algérie d'évoluer positivement et de ressembler à la mère patrie, animée de bienveillance envers une fille conquise par la force. Des attitudes contradictoires avaient cours, tant chez tous les politiciens de la conquête que chez les militaires et tous les autres civils, juristes et commis de l'Etat, investis de compétences diverses pour innover une administration algérienne.

D'une part, il subsistait cette épée de Damoclès qui interdisait de décevoir la communauté de peuplement qui méritait d'être administrée au même titre et dans les mêmes conditions que leurs compatriotes se trouvant à l'intérieur de l'Hexagone.

D'autre part, il y avait cette majorité d'indigènes, vaincue par le fer et la fa-



mine, qui réclame, implicitement ou explicitement, des droits à la survie et envers laquelle la politique d'assimilation fut menée : racisme, hypocrisie et paternalisme.

Les 132 ans de domination française n'auront été donc que cette grande mascarade, soutenue par le mensonge et la duplicité. La réalité algérienne, dans la vie des institutions administratives coloniales, fut cette amère réalité d'assujettir, d'avilir, d'exploiter, de réprimer l'élément autochtone vaincu.

Deux politiques distinctes étaient menées. L'une accordait tous les privilégiés à la communauté de peuplement, hétérogène et d'origines diverses l'autre, inspirée exclusivement du sentiment raciste, se poursuivait sans répit contre l'Algérien dans le but sordide de détruire sa base économique pour anéantir ensuite sa culture et sa personnalité.

Nous assisterons par voie de conséquence à une sécrétion de phénomènes qui sont propres au colonialisme. Qu'il s'agisse de créations d'institutions hybrides ou de bouleversement sociaux et culturels.

L'Algérie, sous la domination française, demeurera une Algérie distincte de la France conquérante en dépit des lois et règlements destinés à assimiler la minorité européenne. L'Algérie aura sa propre

monnaie, ses propres institutions et ses deux collèges électoraux. Le premier réservé aux Européens et le second aux indigènes. Entre l'Algérie de 1830 et celle de 1954, rien ne semblait avoir changé. Le pays était pour ainsi dire à portée de main sur le plan géographique et surtout répressif, mais il demeurait toujours lointain pour les assimilateurs qui ne s'étaient jamais hasardés à dépasser la dose prescrite. Car, assimiler les indigènes reviendrait à dire prendre le risque de faire dominer le nouveau peuplement par l'ancien. Autrement dit, la vigilance du législateur français pro-colonial n'est soutenue que grâce – ou à cause d'un sentiment raciste et discriminatoire dont nous percevrons toutes les nuances lorsque nous aborderons la réalité de la commune mixte et celle des territoires du sud. Mais d'emblée, prenons sans hésiter un avant-goût de quelques spécimens de théoriciens qui sont, avouons-le, de talentueux équilibristes :

«En Algérie, nous avons été de grands assimilateurs d'hommes ; nous y avons absorbé complètement les juifs et beaucoup les Italiens et les Espagnols, nos champs de batailles de la Grande Guerre, où ils se sont vaillamment comportés les uns et les autres, sont la consécration vivante de notre force d'assimilation». (O.

Depont : *L'Algérie du Centenaire 1928* –

p.28). Mais qu'en sera-t-il en fin de parcours ? Il y aura une communauté de pieds noirs brassée à toutes les cultures au profit de laquelle le colonialisme français a voulu et tenté de tailler une patrie sur mesure.

Cette communauté, si elle ne parle pas correctement la langue de la majorité, utilise du moins son accent et en traduit quelques expressions et formules. Les juifs, quant à eux, ont toujours joué de deux assimilations en plus de leur propre statut. Ils ont la faculté de s'assimiler à la terre d'accueil (ils se trouvaient en Algérie bien avant 1830). Puis, avec le décret Crémieux qui est lui-même juif (Adolphe Crémieux), les juifs d'Algérie sont naturalisés en bloc en 1870. Et, quand l'Etat d'Israël est créé en 1948, beaucoup de familles juives d'Algérie immigreront vers la «Terre Promise».

Les Israélites d'Algérie se sont vu occire la citoyenneté française par le décret du 24 octobre 1870. Ils acceptent ce nouveau statut. Les Algériens, eux resteront sujets français, privés par voie de conséquence de tous les droits dont jouissaient les Français de la métropole ainsi que ceux qui venaient tout fraîchement de peupler le pays conquis au prix du massacre et du génocide.

Cette citoyenneté, les Algériens ne la revendiquaient jamais d'une manière formelle. Au contraire, ils tenaient fortement à conserver leur statut personnel. L'administration française fit le constat : «Il faut reconnaître, cependant, que la politique d'assimilation par l'abandon du statut musulman a fait faille. Le nombre de naturalisés depuis 1865 est minime, car le musulman considère comme une véritable abjuration le fait de perdre volontairement son statut pour se placer sous le régime du code civil français». (*Documents Algériens* n°18 du 20 août 1948).

Il faudra attendre la promulgation de l'ordonnance du 7 mars 1944 pour que certaines catégories d'Algériens deviennent citoyens français sans pour autant être contraints à l'abandon du statut personnel.



● ● ●

Toutefois, le législateur de la colonisation ne dépasse jamais la dose prescrite. Comme du temps du projet Blum-Violette, la nouvelle loi sélectionne les «bons arabes» qui méritent l'accession à la citoyenneté française.

«En somme, l'ordonnance du 7 mars 1944 qui appelle à l'exercice des droits politiques du citoyen les éléments les plus évolués de la population musulmane». (*Documents Algériens* n°23 du 25 octobre 1950).

En réalité, ce qu'il faut retenir, que la politique de l'assimilation s'adresse beaucoup plus à la communauté de peuple plutôt qu'à peuple conquise. C'était bel et bien le dernier souci des théoriciens d'une politique qui plaçait l'indigène dans un statut d'infériorité naturelle. On ne s'intéresse guère à faire assimiler l'élément autochtone de la terre conquise mais plutôt à intégrer la nouvelle communauté qu'on transplante pour faire féconder le sol aride et inutile. Assimilation de l'élément européen suppose assimilation des institutions.

Or, cela ne pourrait s'effectuer sans priver la majorité des droits qu'il ne fallait réservé qu'à la minorité. Inévitablement, toute la législation qui va être conçue dans le laboratoire du colonialisme, comportera deux aspects, deux natures distinctes, l'une de l'autre, d'où la juxtaposition de deux collèges. Le premier révélera les impératifs de la domination, le second réunit la caste des parias qui ne devront se contenter que des scories et des miettes.

La politique d'assimilation comme nous nous lassons jamais de le répéter, est conduite par un homme «civilisé» qui ne parviendra jamais à se libérer du sentiment raciste et discriminatoire. Il est d'ailleurs admis que le racisme est le corollaire du colonialisme même si celui-ci fait les yeux doux à une minorité autochtone dans laquelle il trouvera la plus éhontée des collaborations et des traîtrises.

L'assimilation en direction des Arabes d'Algérie, nous préciserons-t-on, est «... une politique qui n'aura pas pour formule une assimilation totale de l'indigène, mais une marche en avant vers une assimilation partielle ; une fois les esprits éclairés, une telle assimilation constituera l'œuvre des générations futures». (O. Depont : *L'Algérie du Centenaire* 1928- p.49).

La dose prescrite ne sera jamais dépassée. Cette assimilation, personne n'en voudra. Ni le colonisateur, ni le colonisé, ni le colon. La grande masse des Algériens n'a jamais été prédisposée à renoncer à son statut personnel.

Jamaïne infime minorité d'Algériens se trouve elle-même subdivisée en deux catégories, guidées l'une et l'autre, dans leurs démarches respectives, par l'acquisition de priviléges et d'un rang social. Il y a d'une part, une horde de dignitaires des grandes tentes devenus francophiles non pas par l'adhésion à la culture du conquérant mais dans le strict souci de partager avec lui le pouvoir de la domination et des priviléges.

En effet, tous ces collaborateurs du régime colonialiste finissent, pratiquant les cinq prières, vont au pèlerinage et gardent leur imposant «gannar» et leurs somptueux burnous.

Ces grandes tentes, issues soit de confréries religieuses soit de l'aristocratie terrienne constitueront l'un des principaux piliers dans l'assujettissement du peuple algérien. Rien pour l'heure n'a été dit sur le règne de ces familles pourvoyeuses du régime en caïds, aghas et bâchagas des plus zélés.

D'autre part, autre phénomène qui surgira à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, l'autre catégorie se formera de familles citadines «évoluées». Plusieurs d'entre elles, formées à l'école française vont automatiquement épouser les mœurs et la culture française. Contrairement aux «grands gannars» qui se trouvent bien dans leur peau, conscients de leur rôle d'auxiliaires et enclins à faire du mal à leur peuple, les francisés sont confrontés à un dilemme. Ils sont instruits, plus instruits que certains Maltais, Espagnols ou Italiens, mais, en revanche, demeurent leurs inférieurs à cause des lois scélérates à la tête desquelles vient le tristement célèbre Code de l'Indigénat et tous les autres règlements qui obligent les Algériens à opter pour la naturalisation s'ils désirent grimper dans la hiérarchie.

Comment, devant une telle situation, des brebis ne s'égarent-elles pas ? Le professeur Soualah, adversaire de l'Emir Khaled, illustre, en ce début du 20^e siècle, la plus parfaite des créatures algériennes francisées qui



vont chanter la culture française, non pas parce qu'elle est la plus séduisante, mais par mépris pour leur propre culture.

Mais en définitive, ces «assimilés» ne seront ni Arabes ni Français, ni chrétiens, ni musulmans. C'est une sorte de métissage culturel qui ne trouvera place nulle part. Ni chez la race des conquérants qui les assimilera à ces «Frankenstein» au plan culturel et cérébral, ni chez leur propre peuple qui voit en eux des renégats, des impies qui ont brisé leur religion pour une pitoyable décoration ou l'accès à un poste supérieur.

La jeunesse des années 40 et 50 se plaisait toujours à raconter l'anecdote, voire le drame d'un certain colonel Bendaoud. Quoique naturalisé, ce colonel s'est vu humilié par des officiers français, malgré son rang et son grade.

Il laissera un mot célèbre : «Un Arabe est un Arabe, même si c'est le colonel Bendaoud». Les intellectuels sont toujours victimes de leurs excès. Ces francisés du monde urbain sont malchanceux. Car, en milieu paysan, les fils des «grandes tentes», plus pernicieux et aussi méprisants, ont gardé leur place dans la société algérienne parce qu'ils ont la ruse de conserver leurs «gannar».

Pourtant, leur boulimie les a conduits, dans de nombreux cas, à chanter la «mère patrie» avec des accents de haute-fidé, plus forte que ces citadins qui parlent correctement français, portent la cravate, se peignent les cheveux tout les matins devant un miroir et mangent avec une fourchette.

Cette nouvelle élite, se détachant des véritables aspirations du peuple auquel elle appartient, se fondra dans les situations coloniales pour n'y jouer qu'un rôle de seconde zone. Cette image, commune d'ailleurs à tous les pays qui ont connu la domination étrangère durant les deux derniers siècles, Mahatma Gandhi nous la résume avec beaucoup de justesse : «Je suis tout à fait certain que les écoles du gouvernement nous ont dévitalisés, nous ont rendus impuissants et impies. Elles nous ont remplis de mécontentement et, ne fournissant aucun remède, nous ont découragés. Elles ont réussi à faire de nous ce qu'elles voulaient : une nation d'employés et d'interprètes» (Cité par O. Depont : *L'Algérie du Centenaire* 1928- p.160)

Toutefois, il y a une évidence. L'autre. Celle révélée par tout un peuple. Inapte à l'abandon du statut personnel, de la culture ancestrale, de son Histoire et de sa Religion.

En 1863, il y eut une tentative de christianisation, notamment en Kabylie où il y en a eu tellement. Son résultat fut bien maigre puisque la djemaâ d'Aïn Ferhat, tout en décevant un missionnaire, répondra à l'autorité militaire française «en termes énergiques et catégoriques» : «Nous, nous renoncerons jamais à notre religion ; si le gouvernement veut nous y contraindre, nous lui demanderons un moyen de quitter le pays ; si nous n'en trouvons pas, nous préférerons la mort plutôt que d'embrasser votre religion» (Colonel Robin, *L'insurrection de la Grande Kabylie*).

bylie en 1871 p.29). Je ne sais plus d'ailleurs quel observateur nous proposa-t-il cette recette : mettez un Français et un Algérien dans une marmite, laissez bouillir pendant un siècle puis déversez : le bouillon français ira d'un côté et celui de l'Algérien de l'autre.

Cette évidence, un auteur déjà cité, nous la décrit avec simplicité, ce qui ne l'aura pas empêché de tenir bon sur une corde raide : «... Et si l'on songe que les Musulmans font tout au rebours de nous : ils ne mangent pas comme nous ; ils ne s'assoient pas comme nous ; nous sautons en selle à gauche eux à droite ; ils écriront de droite à gauche, nous de gauche à droite ; quand ils entrent dans un salon, nous nous découvrons la tête, eux se découvrent les pieds. Les femmes européennes portent leur bébé entre les bras, les petits musulmans chevauchent la croupe de leur maman et on constate facilement qu'il ya là toute une série d'actes de vie qui sont à notre antipode» (O. Depont *L'Algérie du Centenaire* 1928- p.51)

Est-ce que tout cela va-t-il empêcher les anthropologues et les missionnaires de chasser les brebis égarées pour en faire de bons citoyens français, cependant que le colonialisme continue à appauvrir la masse des dépossédés, les avilir et à les humilier ?

Les équilibristes de la politique continueront de plus belle à croire qu'avec quelques francisés et autres grands «gannar» avides de tyrannie et de priviléges, la France parviendrait à transférer la devise républicaine «Liberté», «Égalité», «Fraternité».

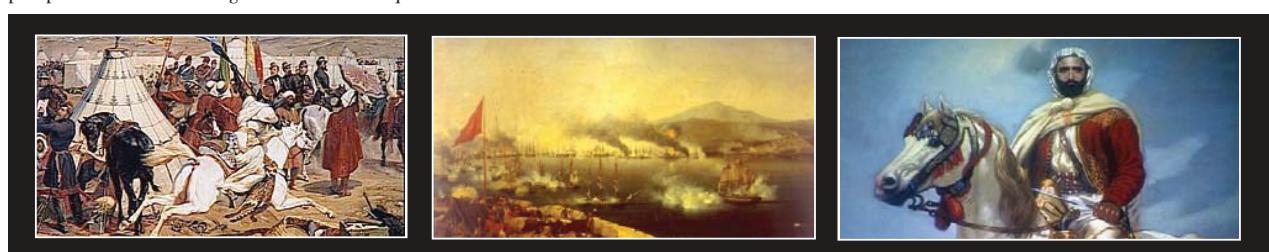
Effronteries et contradictions vont se poursuivre depuis «le Royaume arabe» si cher à Napoléon III jusqu'aux promotions fulgurantes d'indigènes aux postes les plus élevés, en pleine guerre d'Algérie, par le général de Gaulle, le dernier empereur de la France coloniale.

Défi ou prophétie ? Jugeons-en par la lecture de cette sentence dont l'auteur fut peut-être l'un des défenseurs les plus acharnés du colonialisme et également comme celui qui méprisera avec arrogance et racisme l'Emir Khaled : «En Afrique du Nord, pays méditerranéen, avec les progrès gigantesques de notre époque, si, dans un demi-siècle, ce pays ne parle pas français et ne pense pas en français, c'est que nous serons bien près d'avoir échoué» (O. Depont *L'Algérie du Centenaire* 1928- p.199).

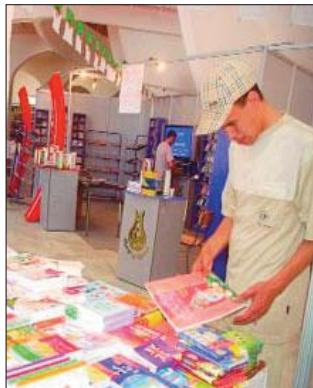
L'échec est plus que réel. En 1954, année de l'assaut final contre le régime de la ruine morale et matérielle du pays, le peuple algérien est analphabète en arabe et en français... à 95 pour cent.

«L'œuvre de la France en Algérie» n'est pas à vanter, la «mission civilisatrice» aura détruit pour longtemps la personnalité d'un peuple dont les avant-gardes du mouvement de libération nationale de la première moitié de XX^e siècle seront empêchées de mener à terme un processus d'émancipation sous tous ses aspects avec le recouvrement de toutes les valeurs morales et historiques de la personnalité du peuple algérien (*Colonialisme, les crimes impunis*; Ed. Alpha - Alger -2006).

A.B.
(*) Journaliste-auteur



BOUIRA

Une série de livres d'histoire offerte à l'université

La bibliothèque de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira a reçu plusieurs lots de livres d'histoire offerts par le ministère des Moudjahidines, a-t-on indiqué dimanche à l'occasion de la commémoration du 57e anniversaire de la Journée de l'étudiant. Il s'agit d'une série de livres traitant de l'histoire du mouvement national et de la lutte de Libération nationale", a précisé M. Abdi Salah, président du bureau local de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM).

Le don du ministère des moudjahidines intervient à l'occasion de la Journée de l'étudiant célébrée le 19 mai de chaque année. Au cours de la cérémonie, d'anciens enseignants du primaire ainsi que des moudjahidines ont été honorés par les autorités locales. Dans le même cadre, une série de conférences et d'activités est prévue durant toute cette semaine pour marquer la célébration de cette journée, a fait savoir à ce propos Mme Karima Chaya, chargée de la communication à l'université de Bouira.

Pour la même occasion, le chef de l'exécutif de la wilaya, M. Nacer Maâskri, a procédé dans la journée à l'inauguration officielle d'une école coranique réalisée en plein centre-ville de Bouira pour un montant de 118 millions de dinars.

L'école est dotée d'un dortoir d'une capacité de 100 lits, d'une salle de soins, de douches, d'un restaurant ainsi que de vestiaires, selon la fiche technique du projet.

EL-OUED

Plus de 5 780 emplois créés au 1^{er} trimestre 2013 dans l'agriculture

Quelque 5 783 emplois ont été créés, durant le premier trimestre de l'année en cours, dans le secteur agricole à travers la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Ces emplois, saisonniers et permanents, ont été générés grâce à la dynamique enregistrée ces dernières années dans le secteur de l'agriculture, à la faveur des expériences réussies notamment dans les filières de culture de la pomme de terre (36 200 ha) et de l'élevage, a expliqué le DSA lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de la wilaya.

La wilaya d'El Oued, qui compte une superficie cultivée de l'ordre de 74 000 hectares, a réalisé, durant la saison 2011-2012, un volume de 140 milliards DA de production agricole, avec un taux de croissance de 42%, selon le responsable. La wilaya d'El-Oued s'est, grâce à cette performance, placée à la 8^e place à l'échelle nationale en termes de croissance agricole, a relevé le directeur des services agricoles de la wilaya.

ORAN

Lancement de la campagne de pêche du thon le 26 mai courant

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi a annoncé, dimanche à Oran, que la campagne de pêche du thon, à laquelle l'Etat a consacré tous les moyens, sera lancée le 26 mai courant.

Invité au forum du quotidien "Ouest Tribune" en présence de responsables et professionnels du secteur des wilayas de l'Ouest du pays, le ministre a ajouté que cinq navires (thoniers) équipés ont été mobilisés pour la réussite de cette opération qui durera un mois et qui devra se dérouler dans de meilleures conditions. Un sixième thonier sera autorisé lors de cette campagne à pêcher le thon en janvier prochain en application des mesures en vigueur, a encore indiqué M. Sid Ahmed Ferroukhi signalant que le ministère a reçu neuf demandes d'autorisation de pêche du thon.

Abordant l'opération d'évaluation des ressources halieutiques en Algérie, le ministre a fait savoir que les premiers résultats concernant le poisson bleu ont prouvé qu'il n'y a eu ni baisse totale ou sensible, ni augmentation et que ces ressources sont à un niveau moyen. A rappeler que le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques organise régulièrement deux campagnes d'évaluation des ressources effectuées par le bateau scientifique "Grine Belkacem", la première concernant le poisson bleu et la deuxième le poisson blanc.

Pour ce qui est de l'aquaculture, M. Sid Ahmed Ferroukhi a signalé le lancement de la deuxième phase de la feuille de route du secteur et l'organisation par le ministère d'une rencontre en juin avec les professionnels notamment les investisseurs dans le domaine. Lors de cette rencontre, seront décidées les mesures d'accompagnement et les régions



retenues pour concrétiser des projets de fermes aquacoles, a annoncé le ministre ajoutant que son département œuvrera à la relance de projets aquacoles déjà existants. Le ministre de la Pêche

et des Ressources halieutiques a présenté, au début du forum, un exposé sur la stratégie intégrée et durable du secteur dans le cadre de la feuille de route.

APS

ALGER

Accorder la priorité au tourisme intérieur à travers des prix compétitifs

Les participants au 14^e Salon international du tourisme et des voyages (Sitet) ont souligné, dimanche à Alger, la nécessité d'accorder "la priorité au tourisme intérieur en instaurant des prix compétitifs visant à inciter les touristes nationaux à passer leurs vacances dans leur pays". Des tour-opérateurs ont appelé, au dernier jour du salon, à "remédier au manque d'infrastructures d'hébergement et à la hausse des prix qui ont entravé la réalisation des objectifs tracés par le secteur". Dans ce contexte, les représentants de l'Office national du

tourisme (ONT), organisateur de cette manifestation qui a vu la participation de plus de 192 exposants algériens et étrangers, ont mis l'accent sur "les efforts consentis pour la relance du tourisme intérieur".

Le directeur général de l'ONT, M. Rachid Chelloufi avait affirmé, dans une déclaration à l'APS, que "la promotion de la destination Algérie figure au titre des priorités de l'ONT" à travers l'organisation de sorties au profit des journalistes et une participation plus importante aux différents salons organisés à l'étran-

ger. Il a également souligné l'importance de l'organisation de ce salon qui regroupe des tour-opérateurs en vue d'un échange de vues et de connaissances pour la promotion du partenariat et de la coopération. De son côté, le directeur général de l'Office national algérien du tourisme (Onat), M. Mohamed Cherif Slatnia, a affirmé à l'APS que son établissement œuvrait à la "promotion du tourisme intérieur en offrant un produit touristique compétitif".

En prévision de la saison estivale, l'Onat a aménagé 260 résidences tout au long du littoral, notamment à Jijel, Béjaïa, Mostaganem, Tlemcen et Oran pour accueillir près de 3 000 estivants outre les camps de vacances au profit de 1 200 enfants.

Des réductions allant jusqu'à 50% sont prévues pour le mois de Ramadhan, a-t-il ajouté rappelant que l'Onat a ouvert "une nouvelle agence au niveau du Port d'Alger pour exposer ses produits". La 14^e édition du Sitew a été marquée par l'organisation d'un stand au profit des enfants et des personnes aux besoins spécifiques dont les non-voyants. Des livres et dépliants en braille traitant du tourisme ont également été exposés pour permettre à cette catégorie de prendre connaissance de la richesse touristique que recèle l'Algérie.

Il s'agit également d'inciter les opérateurs à produire des livres et dépliants en braille en vue d'impliquer cette catégorie et de lui permettre d'être au fait des derniers développements dans ce domaine.

IL AGRESSE ET VIOLE SA VICTIME 5 ans de prison

A. Ferrag

En ce mois de mai 2013 le tribunal criminel d'Alger a eu à statuer sur une affaire de viol. Les faits remontent au 20 mars 2011, à El Harrach, lors que Nadia, une jeune femme âgée de 31 ans, prise de panique, se présenta au siège de la Sûreté, elle venait d'échapper à son ravisseur, sa joue gauche était lacérée avec une arme blanche.

Elle confia aux policiers que son agresseur était à bord d'une Clio, et d'après ses déclarations, elle n'a dû son salut qu'à la fuite. La voiture fut très vite localisée, l'agresseur fut interpellé et conduit au siège de la Sûreté. Pressé de questions il avoua sans peine être l'auteur de l'agression.

En outre, l'agresseur s'est avéré être un repris de justice notoire, mais le jour du procès, le mois de mai 2013, il nia tout en bloc, malgré sa déposition signée au commissariat et devant le juge d'instruction.

Nadia, quant à elle, racontera comment elle a été kidnappée à sa sortie du travail en empruntant le chemin de la maison.

Nabil, âgé de 37 ans, était seul dans la voiture et sous le menacé d'un poignard, il la tira par les che-



veux, la forçant de monter dans sa voiture. Le juge, de son côté, s'étonnera que personne ne soit venu à son secours ou averti la police du kidnapping compte tenu du lieu du rapt, la place publique d'El Harrach, ainsi que de l'heure (17h00).

Après avoir démarré en trombe, il emmena la jeune fille dans une demeure déserte où il l'a violée avec une sauvagerie sans pareille. D'ailleurs le certificat médical prouve les dires de la malheureuse victime.

Lors de l'audience, Nadia ne faisait que pleurer, tout en criant son désespoir puisqu'elle avait perdu son honneur et son avenir, et Nabil réalisa sûrement à ce moment-là la gravité de son geste.

Le représentant du ministère pu-

blic dresse un dur réquisitoire à l'encontre de l'accusé et refit lecture de l'arrêt de renvoi judiciaire avant de rappeler encore une fois à l'accusé la gravité de son geste et insiste sur le fait qu'il s'agit d'un dangereux récidiviste en demandant à la cour la peine de douze années de réclusion à son encontre.

L'avocat de la défense, quant à lui, demanda à la cour d'accorder à son client les circonstances atténuantes.

Après une heure de délibérations, la cour rend, enfin, son verdict : l'accusé bénéficie de larges circonstances atténuantes, il est condamné à cinq ans de prison ferme pour agression et viol et le versement d'un dédommagement de 30 millions de centime à la victime.

Cinq personnes ont été admises au bloc opératoire de l'hôpital Khellil Amrane pour y subir des opérations chirurgicales suite au séisme qui a secoué, dimanche, Béjaïa et sa région, a-t-on appris de source médiante.

«Il n'y a pas de cas grave, les victimes souffrent principalement de polytraumatismes», a-t-on souligné sans toutefois préciser la nature des blessures subies.

Parmi les victimes figurent deux ouvriers, tombés d'un échafaudage, au moment de la secousse. Une troisième, prise de panique, a sauté de la fenêtre du premier étage d'une habitation à Ibourassène (7 km à l'ouest de Béjaïa), selon la Gendarmerie nationale. La secousse, qui a été courte mais forte, a suscité des chocs émotionnels. Quelques ames sensibles, notamment des femmes, se sont complètement effondrées en pleurs.

En milieu d'après-midi, les opérations de prospection engagées pour évaluer les dégâts ne faisaient pas d'autun dégât majeur, à l'exception de fissurations et de fragilisation de quelques structures d'habitations.

A Melbou, le lycée de la localité a connu quelques dégradations, notamment à hauteur du siège du réfectoire de l'établissement, selon la direction de l'éducation. La secousse, ainsi que la panique qui s'en

est suivie, a donné lieu par ailleurs à une perturbation momentanée du réseau téléphonique, qui a eu à souffrir surtout de la congestion des lignes.

«Il n'y a pas eu de rupture, mais une congestion de réseau, fortement sollicité», a relevé le directeur de wilaya d'Algérie Télécoms.

La secousse, d'une magnitude de 5,5 sur l'échelle ouverte Richter, survenue en mer à 20 km au nord-est de Béjaïa, a été ressentie jusque dans les wilayas limitrophes, notamment Tizi Ouzou et Jijel.

Elle intervient 6 mois après un tremblement analogue, ayant le même épicentre, qui n'avait fait ni dégâts, ni blessés graves.

OUVERTURE DE LA SESSION CRIMINELLE DU TRIBUNAL DE TIZI OUZOU

19 affaires liées au terrorisme

K.N.A

C'est demain mercredi que s'ouvre la session criminelle au tribunal de Tizi-Ouzou avec 74 affaires au menu. A partir demain, donc, les juges se pencheront sur quelque 19 affaires toutes relatives au terrorisme. Fait marquant aussi, la session débutera par une affaire qui a défrayé la chronique locale, l'an dernier. Ce sont en effet les présumés assassins du jeune Ghiles Hadjou, fils d'un entrepreneur d'Azzefoua qui passeront les premiers à la barre ce mercredi.

Notons également que, selon le communiqué émanant de la cellule de communication de la cour de Tizi-Ouzou, les juges examineront 23 cas liés à la criminalité qui a marqué la région. Les accusés répondront pour des chefs d'inculpation tels que assassinat avec prémeditation, constitution de groupes de malfaiteurs et demandes de rançons.



Par ailleurs, au chapitre des cas relatifs aux mœurs, le tribunal a programmé six affaires. Pour cette session, l'on dénombre 170 accusés dont 98 sont en état d'arrestation. Quarante-six autres sont en liberté provisoire alors que 17 comparaitront par contumace étant en fuite.

SÉTİF: LA SURETÉ DE WILAYA La Sûreté veille au grain

● Intervenant dans le cadre de la prévention et la lutte contre les activités commerciales illégales et qui portent atteinte à la santé des consommateurs, les éléments de la brigade judiciaire de la onzième Sûreté urbaine de Séti, ont procédé dernièrement au démantèlement d'une unité clandestine de fabrication de tabac à chiquer et à l'arrestation de l'individu impliqué dans cette activité frauduleuse au niveau de la cité Lararssa.

Agissant sur la base d'informations faisant état de la présence d'un individu qui faisait travaillé illégalement une vingtaine de femmes dans une unité de fabrication de tabac à chiquer clandestine sis dans un local ouvert au grand public au niveau de la cité Lararssa, les éléments de la Sûreté nationale en présence des représentants de la direction du commerce, ont procédé à la perquisition dudit local dont la fouille a donné lieu à la découverte de 8 280 sachets de tabac à chiquer portant l'étiquetage d'une marque spécifique, 8 quintaux et 5 kg de poudre de tabac, 6 624 bouteilles de beurre de melons sauvages et 5 000 bouteilles contenant un liquide dont les composants restent inconnus.

Poursuivant l'opération de perquisition, les policiers ont mis la main sur 1 008 bouteilles de vinaigre de pommes, 12 560 sacs de plantes utilisées dans le traitement du diabète, 13 067 sacs de différentes plantes ainsi qu'une importante quantité de sachets de tabac à chiquer portant sur l'étiquetage des informations, que les policiers ont envoyées au laboratoire pour plus d'analyses.

L'accusé principal dans cette affaire est poursuivi pour pratique illégale d'une activité commerciale sans registre, non-conformité du produit aux besoins du consommateur et infraction à l'obligation d'information du consommateur sur la marque.

● Les éléments de la brigade judiciaire de la quatrième Sûreté urbaine de la wilaya de Séti, ont mis la main dernièrement sur les 02 auteurs d'un vol suivi d'une agression par arme blanche dont a été victime un citoyen au niveau de la cité Sonatrach.

L'affaire remonte au début de la semaine dernière, lorsqu'un homme appuyé d'un certificat médical attestant d'une incapacité à travailler de 21 jours, s'est présenté durant la nuit au siège de la Sûreté nationale pour déposer une plainte suite à une agression dont il a été victime au niveau de la cité Sonatrach à l'aide d'un poignard. Les agresseurs ont lors de leur forfait délesté ce dernier de son téléphone mobile ainsi que d'une somme de 22 millions de centimes.

Aussi avisés, les policiers ont diligenté une enquête suivie d'une présentation de portraits de reprise de justice au cours de laquelle la victime a reconnu les traits de ses agresseurs, ce qui a permis leur identification et leur arrestation.

Présenté devant le procureur de la République, le premier suspect a été placé en détention provisoire pour vol avec circonstances aggravantes et de coups et blessures volontaires à l'aide d'une arme blanche tandis que son complice a été placé sous contrôle judiciaire.

● Lors d'une vaste opération de contrôle et de surveillance menée en milieu urbain, durant les dernières 24h, par les services de la Sûreté de wilaya de Séti, 07 personnes ont été arrêtées en flagrant délit de consommation de drogue à travers les différents quartiers de la wilaya.

Cette opération qui intervient dans le cadre de la lutte contre le trafic et la consommation illicite de drogue s'est soldée par l'interpellation de 07 individus et la saisie d'une quantité de drogue estimée à 17 grammes de cannabis ainsi que de 17 comprimés psychotropes.

Après formalisation de la procédure judiciaire et l'identification de certains individus qui n'avaient pas de papiers d'identité sur eux lors de leur arrestation, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné la mise en détention provisoire de 05 individus tandis qu'un autre a bénéficié d'une citation directe à comparaître et le dernier d'une remise en liberté provisoire.

Programme du Mardi 21 Mai 2013



08h00 : bonjour d'Algérie (direct)
09h30 : dar da meziane 1 (16) rediff
10h00 : ibda'aat (04)
10h30 : bouharet e'chabout (06)
11h00 : questions d'actu "rediff"
12h00 : journal en français+météo
12h25 : oua yabqa el hib (48)
13h40 : national géographique (06)
14h30 : el ghoulfrane (09)
15h20 : 52' chrono "rediff"
16h25 : sebaq el madjarate (36)
16h50 : sahla mahla n°29
17h15 : takder tarbab
18h00 : journal en amazigh
18h20 : dar da meziane 1 (17)
18h45 : 50 ans, 50 femmes
19h00 : journal en français+météo
19h30 : vestiges et patrimoine
20h00 : journal en arabe
20h45 : parlons-en
22h00 : gala artistique
23h00 : expression libre
ooohoo : journal en arabe



05h45 MagazineTFou
07h25Météo
07h30 MagazineTéléshopping
08h15Météo
08h20 SérieAu nom de la vérité
09h45 SériePetits secrets entre voisins
10h20 SériePetits secrets entre voisins
10h55 MagazinePetits plats en équilibre
11h00 JeuLes douze coups de midi
11h50 MagazineL'affiche du jour
12h00Journal
12h40 MagazinePetits plats en équilibre
12h50Météo
12h55 SérieLes feux de l'amour
13h55 Film12 ans sans ma fille
15h35 Quatre mariages pour une lune de miel
16h25JeuBienvenue chez nous
17h20JeuUne famille en or
18h05JeuMoney Drop
18h50SérieNos chers voisins
18h55Météo
19h00Journal
19h30 MagazineMon assiette santé
19h33 MagazineInstants d'émotion
19h35Météo
19h40 DivertissementAprès le 20h, c'est Canteloup
19h50 SérieLes experts : ManhattanInédit
22h10 SérieLes experts : Manhattan



06h10 MagazineTélématin (suite)
07h00Journal
07h10 MagazineTélématin (suite)
08h05 MagazineDans quelle éta-gère
08h10 SérieDes jours et des vies
08h30 SérieAmour, gloire et beauté
08h55 MagazineC'est au programme
09h50Météo outremer
09h55Jeu Motus
10h30Jeu Les Z'amours
11h00Jeu Tout le monde veut prendre sa place
11h55Météo 2
12h00Journal
12h50Météo 2
12h52 MagazineConsumag
12h56 MagazineExpression directe
13h00 MagazineToute une histoire
14h40 Magazine Comment ça va bien !
15h50 Magazine Côté Match
16h00 Magazine Le jour où tout a basculé
16h20 Magazine Par amour
16h40 Divertissement CD'aujourd'hui
17h45JeuMot de passe
18h25Météo 2
18h30JeuN'oubliez pas les paroles
19h00Journal
19h40 MagazineHistoire d'un rêve
19h42 Magazine40 ans d'histoires à Roland-Garros
19h43Météo 2

19h45 MagazineLes pouvoirs extraordinaires du corps humain
21h45 MagazineEclats de Croisette
21h50 DocumentaireFace au volcan tueur



07h00 Dessin animéGarfield & Cie
07h15 SérieAngelo la débrouille
07h40 JeunesseC'est bon !
07h45 DocumentaireDes histoires et des vies (1ère partie)
08h45 DocumentaireDes histoires et des vies (2e partie)
09h35 Edition de l'outre-mer
09h45 MagazineConsumag
09h50 MagazineMidi en France
10h55Météo
11h00 12/13 : Journal régional
11h25 12/13 : Journal national
11h55 MagazineMétéo à la carte
12h50 MagazineSi près de chez vous
13h45 JeuKeno
13h55 Questions au gouvernement
15h10 JeuDes chiffres et des lettres
15h50 JeuHarry
16h20 MagazineUn livre, un jour
17h10 JeuQuestions pour un champion
17h55 MagazineObjectif indépendance
18h00 19/20 : Journal régional
19h00 Tout le sport
19h10 Et si on changeait le monde
19h15 SériePlus belle la vie
19h45 Un homme au pairInédit
21h10Météo
21h12 MagazineParlons passion
21h15 Grand Soir 3
22h20 DocumentaireCéline Dion



05h55 MagazineLa matinale
07h15 FilmSur la route
09h30 DivertissementLa semaine des Guignols
10h00 FilmJack et Julie
11h30 DivertissementLes Guignols de l'info
11h40 DiversCannes Electric 2013
11h45 MagazineLa nouvelle édition
12h55 DiversCannes 2013
13h00 SérieScandal
14h20 SérieThe Big C
15h15 FilmRecherche bad boys désespérément
16h45 SérieWorkingirls
17h00 MagazineLa nouvelle édition du soir
17h40 DiversCannes 2013
17h45 Le JT
18h04 DiversCannes Electric 2013
18h05 MagazineLe grand journal
19h00 MagazineLe grand journal, la suite
19h30 DivertissementLe petit journal
19h55 FilmDe rouille et d'osInédit
21h55 FilmHoly Motors



06h45 SérieDocteur La Peluche
07h15 Dessin animéLe petit Nicolas
07h25 SérieMartine
07h40 SérieLou !
08h00Météo
08h05 MagazineM6 boutique
09h05Météo
09h10 MagazineC'est ma vie
10h00 SérieDesperate Housewives
10h50 SérieDesperate Housewives
11h40Météo
11h45 Le 12.45
12h05 SérieScènes de ménages
12h40Météo
12h45 TelefilmCoeurs de braise
14h30 TelefilmParfum d'Afrique
16h35 JeuUn dîner presque parfait
17h45 Magazine100 % mag
18h40Météo
18h45 Le 19.45
19h05 SérieScènes de ménages
19h50 DivertissementUn air de starDirect
22h15 DivertissementUn air de star, ça continue

TÉLÉ

La sélection



19h50

Les experts : Manhattan

Résumé

Un violent incendie ravage un immeuble new-yorkais. Un ami de Mac, le capitaine Smith, de la brigade des pompiers de la ville, se rend sur les lieux pour secourir les victimes piégées par les flammes. Mais il est tué au cours d'une violente déflagration. En observant les contours du sinistre, les experts constatent qu'il s'agit d'un incendie criminel. La manière d'agir de l'incendiaire leur rappelle étrangement le modus operandi d'un pyromane récemment libéré sur parole après quinze ans de prison, Leonard Brooks. Tout porte les scientifiques à croire que le criminel a repris ses anciennes activités...



19h45

Les pouvoirs extraordinaires du corps humain



Résumé

Adriana Karembeu et Michel Cymes mettent le cap sur la Tanzanie pour vivre trois jours au cœur de la faune sauvage. Leur ambition : renouer avec la part d'animalité qu'ils ont perdue. Sur leur chemin, des personnalités aux capacités exceptionnelles racontent leur histoire. Kevin Richardson peut communiquer avec les lions et les hyènes, dont il décrypte le langage. Shaun Ellis a vécu plusieurs années au contact des loups, loin de toute vie sociale. Régis Belleville arpente le désert pendant des mois, par 50 degrés. Géraldine Fasnacht, équipée d'une combinaison aileée, peut voler à plus de 180 km/h au-dessus des cimes enneigées de Suisse. Danelle Ballengee, sportive chevronnée, a survécu à une chute de 18 mètres.



19h45

Un homme au pair



Résumé

Au chômage depuis des années, Maxime se laisse porter par les événements et s'est installé chez sa soeur, Jeanne. Celle-ci, qui travaille comme femme de ménage dans une agence de recrutement, demande à sa patronne, Claire, de recevoir Maxime pour évoquer avec lui sa situation professionnelle. Au cours de l'entretien, Claire apprend que sa baby-sitter lui fait faux bond : désenrênée, elle demande à Maxime de bien vouloir garder Jérémy, son fils de 10 ans, le temps d'une soirée. Celui-ci accepte volontiers. Le lendemain, constatant que Maxime a parfaitement su s'occuper de son fils, Claire lui propose un emploi de nounou à plein temps, et s'engage à lui trouver un autre travail dans les semaines à venir...



19h55

De rouille et d'os



Résumé

Dans le Nord, Ali se retrouve seul pour s'occuper de son fils de 5 ans, Sam. Sans argent, sans toit, il choisit de gagner Antibes pour se rapprocher de sa soeur. Cette dernière l'héberge dans son garage et prend soin de Sam. Un soir, à la suite d'une bagarre dans une boîte de nuit, Ali rencontre Stéphanie, qui travaille comme dresseuse dans un parc aquatique de la ville. Alors que tout les oppose, ils passent la nuit ensemble. Un jour, victime d'un accident, Stéphanie perd l'usage de ses jambes. Désemparée de se retrouver en fauteuil roulant, elle appelle Ali. Il la rejoint et décide de s'occuper d'elle. En fait, il va aider la jeune femme à revivre...



19h50

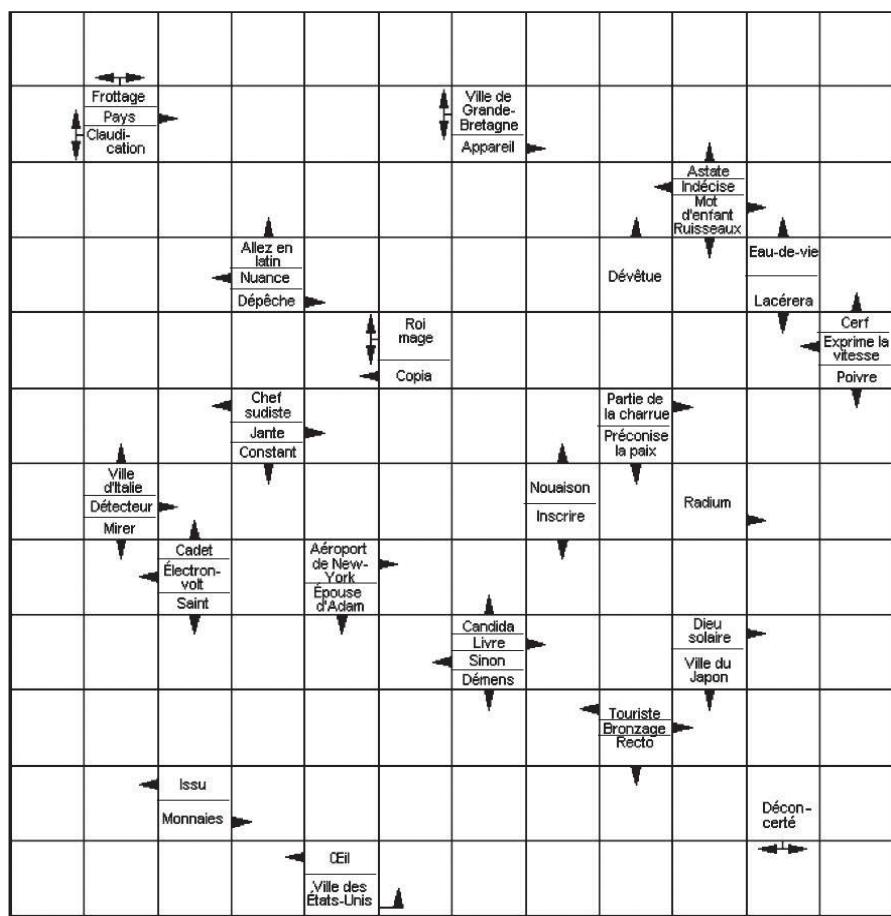
Un air de star



Résumé

Au terme de la première émission, les prestations de Jérôme Anthony, Natasha St-Pier et Nicoletta leur ont permis de récolter les premières mises pour les associations qu'ils représentent. Cette semaine, Valérie Bégué se glisse dans la peau d'Adele, Florent Mothe se grime en Bono, leader de U2, Jérôme François se prend pour Claude François, Natasha St-Pier devient Diam's, Delphine Chanéac incarne Cindy Lauper et le prince Emmanuel-Philibert de Savoie imite Elton John. Autre genre pour Nicoletta qui prend les traits de Freddie Mercury, et Amaury Vassili transfiguré en Catherine Lara le temps d'une chanson. Pour cette deuxième émission, Lara Fabian se joint aux candidats.

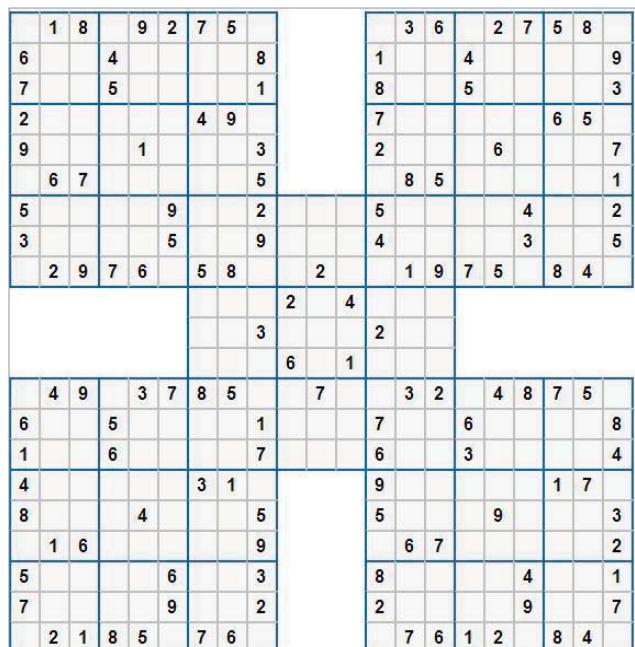
Mots fléchés n°277



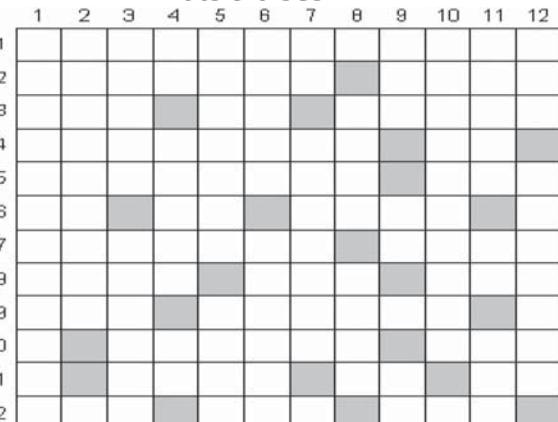
Samouraï-sudoku n°277

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°277



Horizontalement:

1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Consqua - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien oui - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. S'amuser - Nobiéum - Béryllium
12. Dévêtue - Unité de mesure de travail - Souverain

Verticalement:

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la riaillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitaient ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession

Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement, il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur.

Proverbe français

C'est arrivé un 21 mai

996 : couronnement de l'empereur Otton III.
1420 : signature du traité de Troyes marquant la suprématie anglaise au cours de la guerre de Cent Ans.

1813 : fin de la Bataille de Bautzen, victoire de la Grande Armée de Napoléon Ier contre les troupes russe-prussiennes commandées par le maréchal Wittgenstein.

1864 : rattachement de la république des îles Ionniennes à la Grèce.

1975 : ouverture du procès de la bande à Baader.

1991 : assassinat de Rajiv Gandhi.

1996 : annonce de l'assassinat des moines de Tibhirine.

1998 : démission du président-général indonésien Soeharto à la suite des émeutes de Jakarta de mai 1998.

2006 : référendum de 2006 sur l'indépendance du Monténégro.

CÉLÉBRATIONS :

- Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (World Day for Cultural Diversity for Dialogue and Development (en)), établie par l'ONU.

- Chili : Dia de las Glorias Navales (es). Jour de la Marine, commémore la bataille navale d'Iquique en 1879.

- Colombie : Dia de la Afrocolombianidad (en). Fête de l'afrocolombianité, commémore l'abolition de l'esclavage.

KARATÉ

A. Boumaria honoré à Bouira

L'athlète Boumria Abdelkrim, vice-champion du monde de karaté (en 2009), a été honoré dimanche par les autorités locales de la wilaya de Bouira et la Fédération nationale de karaté (FAK) lors d'une cérémonie organisée à la nouvelle école coranique de la ville à l'occasion de la journée de l'étudiant.

Un chèque d'un montant de 200 000 dinars ainsi que d'autres cadeaux lui ont été décernés par le wali de Bouira, M. Nacer Maâsri et le président de la FAK, M. Lakhdar Aït Brahim, a-t-on constaté. Cette distinction est un signe de «reconnaissance» et «d'encouragement» pour les résultats réalisés ces dernières années au niveau international, national et local par l'athlète, natif de la commune d'Aïn El-Aloui (Bouira), a-t-on souligné. En janvier 2010, Abdelkrim Bouamra avait remporté la médaille d'or dans la catégorie (-68kg) de l'Open de Wasquehal (France), qui avait regroupé quelque 300 athlètes représentant 25 pays, rappelle-t-on.

En catégorie (cadet), il avait aussi remporté une médaille de bronze lors du championnat arabe organisé durant la saison 2006-2007 en Libye, avant d'arracher une autre de bronze lors du championnat organisé durant 2008-2009 à Montpellier en France. Durant l'année 2009, il a été vice-champion du monde de karaté lors de la compétition organisée au Maroc. M. Bouamra a plusieurs fois été champion d'Algérie de karaté et remporté plusieurs médailles de bronze et d'argent depuis le début de sa carrière sportive. «Je suis très content d'être honoré, c'est un geste qui va m'encourager davantage à l'avenir pour réaliser d'autres très bons résultats. Mon seul souhait est d'être un champion du monde de karaté», a-t-il déclaré à la fin de la cérémonie.

JEUNESSE

Réactiver les cellules d'écoute et le rôle des psychologues

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse, M. Belkacem Mellah, a appelé dimanche à Mila à la réactivation des cellules d'écoute et du rôle des psychologues en vue d'une bonne prise en charge des préoccupations des jeunes.

Président à la Maison de la culture l'ouverture d'un séminaire national sur les cellules d'écoute et d'information qui réunit pendant deux jours 170 acteurs du secteur en poste dans 48 wilayas. M. Mellah a exhorté les responsables concernés à accompagner les exigences des jeunes en sachant utiliser les moyens mobilisés par l'Etat. Le séminaire vise à souligner l'importance



de la communication de proximité destinée aux jeunes dans la lutte contre la violence, le développement de la citoyenneté ainsi qu'à redéfinir le rôle des cellules d'écoute dans la prise en charge des préoccupations des jeunes, selon les organisateurs qui ont indiqué que les travaux des ateliers de la rencontre seront sanctionnés par l'adoption de recommandations. Le secrétaire

d'Etat a inspecté à l'occasion de sa visite de travail à Mila le chantier du complexe de proximité en voie de réalisation dans la commune de Tiberghent avant de s'enquérir du fonctionnement du complexe de proximité en activité dans la commune de Bouhatem.

Les 40 établissements de jeunes de la wilaya Mila sont fréquentés par 11 300 jeunes, selon le directeur de wilaya de la Jeunesse et des sports (DJS), M. Abed Bouraoui qui a indiqué que le secteur bénéficie actuellement de 51 opérations mobilisant des autorisations de programme de 4,05 milliards de DA. M. Mellah avait pris part, dans la matinée au centre universitaire de la ville, aux cérémonies organisées à l'occasion de la journée de l'étudiant.

ILLIZI - SPORTS MÉCANIQUES

Les «Stars du désert» subjuguient le public

Un public nombreux était présent au parcours aménagé près du marché de la ville d'Illizi pour apprécier et admirer les exhibitions en sports mécaniques auto-motos exécutés par des férus de cette discipline sportive, a-t-on constaté sur place. Initiate par l'association «Stars du Désert pour les sports mécaniques», cette manifestation s'est déroulée avec la participation de 25 pilotes d'automobiles et de motos, qui ont animé des courses d'exhibitions suivies avec beaucoup d'intérêt par le public venu, pour certains, découvrir pour la première fois ce genre de sports.

Les petits motards de l'association Raed Nedjm Debdeb, armés d'expé-

riences d'anciennes participation à des rallyes nationaux, se sont imposés lors de la compétition de vitesse menée sur un parcours aménagé pour la circonsistance.

Le président de l'association organisatrice, M. Lahcen Seddiki, a présenté cette manifestation comme l'amorce du programme d'action de cette association créée début 2013 avec pour objectif de promouvoir la pratique de cette discipline et l'échange d'expériences entre participants. M. Seddiki

a mis à profit cette manifestation pour solliciter les autorités locales pour accorder davantage importance à cette discipline sportive dans la région afin de drainer plus d'adhérents.

Le président de la ligue des sports mécaniques de la wilaya, M. Mohamed Laâzouï, a invité les jeunes amoureux de cette discipline à se rapprocher des associations de sports mécaniques activant au niveau de leur wilaya pour développer leurs capacités sportives et techniques.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL
Report à mercredi de la conférence de presse du président Derouaz

La conférence de presse du président de l'instance fédérale, Mohamed Aziz Derouaz, initialement prévue mardi, a été décalée au lendemain mercredi (10h00) à l'hôtel El Aurassi d'Alger, annonce dimanche la Fédération algérienne de handball (Fahb).

Ce report a été décidé, précise la FAHB, «en raison de la tenue d'une conférence de presse du président du Comité olympique algérien (COA) mardi 21 mai (10h00). La conférence de presse de Derouaz, prévue à l'issue du tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Algérie de handball (seniors messieurs), permettra au président de l'instance fédérale d'évoquer la situation de la Fahb et le litige l'opposant à l'instance internationale. M. Derouaz devrait faire le point sur le déroulement des différents championnats nationaux mais surtout sur la situation du handball algérien après la correspondance de la Fédération internationale (IHF) au Comité olympique algérien (COA) concernant la crise entre la Fahb et l'instance internationale.



TOUR CYCLISTE D'IRAN

5 coureurs algériens au départ

La sélection algérienne de cyclisme (Seniors) prendra part à la 28^e édition du Tour d'Iran, prévue du 22 au 27 mai, avec cinq coureurs, a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale. Cette course comprenant cinq étapes et un critérium regroupera 19 équipes étrangères dont l'Algérie et cinq formations locales. Tour d'Iran :

Les étapes :

- 1^{re} étape : 22 mai 2013 : Tabriz - Maragheh (141 kms)
- 2^e étape : 23 mai 2013 : Maragheh - Urmieh (174 kms)

-3^e étape : 24 mai 2013 : Khoy - Aras (155 kms)
 -4^e étape : 25 mai 2013 : Urmieh - Khoy
 -5^e étape : 26 mai 2013 : Aras - Sahand (188 kms)
 -Critérium : 27 mai 2013 : Tabriz - Tabriz (76 kms)

Composition de la délégation algérienne :

Athlètes : Azzeddine Lagab, Abdelbasset Hanachi, Abdallah Benyouchéf, Hichem Chabane, Abdelkader Belmokhtar
Entraîneur : Mohamed Mokhtari.

Solution Samurai-sudoku N°276

9	6	2	5	4	7	1	8	3
7	1	3	2	6	8	9	4	5
5	8	4	1	3	9	2	7	6
1	4	7	8	5	2	6	3	9
8	2	6	7	9	3	4	5	1
3	5	9	4	1	6	7	2	8
6	9	5	3	2	4	8	1	7
4	3	8	9	7	1	5	6	2
2	7	1	6	8	5	3	9	4

2	5	3	8	4	9	7	6	1
6	8	7	1	2	5	4	9	3
4	9	1	7	3	6	5	8	2
5	7	4	2	6	1	8	3	9
8	1	6	5	9	3	2	4	7
3	2	9	4	8	7	6	1	5
9	3	2	8	7	6	4	5	8
7	4	1	5	6	3	9	2	0
8	5	6	7	9	0	1	4	3

Solution Mots Croisés N°276

INSOUMISE■ON
 RENDE■NO■SN■
 RN■ELOCUTION
 INCREDULE■MO
 TIR■ORIPEAU
 A■OC■NIE■TV
 BACHOTER■NOE
 II■AMAS■DOPA
 L■■MIL■MOYEU
 IFOP■GOUTEE■
 TA■SUINTER■T
 ETC■TETER■VU

Solution Mots Fléchés N°276

PALISSADIQUE
 INUSUEL■DURS
 NAGER■UNIE■S
 ATERIEN■OBEI
 CE■AMR■STERE
 OXONIUM■ECRU
 TIN■SPICS■A
 HECT■TEL■OTE
 E■LAVIT■AMIE
 QUEUSOT■COQS
 UN■D■NEON■UT
 EIDERS■HEBEI

DERBY DÉCISIF USMH-MCA

Mouloudéens, Harrachis... soyez fair-play !

S. Ben

Le fair-play est une vertu faisant partie intégrante du sport pour un avenir sain pour notre jeunesse et nous devons livrer une lutte sans merci contre la violence dans les stades et ce, sous toutes ses formes.

Le derby d'aujourd'hui entre l'USM El Harrach et le Mouloudia d'Alger dans ce match dont l'enjeu est cette deuxième place qualificative à la Ligue des champions africaine de la saison prochaine est une véritable opportunité pour les deux galeries de montrer dans les gradins que le fair-play n'est pas un vain mot. Malgré l'enjeu de cette partie qui s'annonce d'ores et déjà aussi palpitante qu'indécise, les fans des deux équipes se doivent de se limiter aux encouragements de leurs équipes respectives dans les règles de l'art et de la responsabilité.

Faut-il rappeler que les Mouloudéens ont déjà démontré leur esprit sportif défiant même leurs propres responsables à l'issue de la finale de la coupe d'Algérie perdue contre leurs voisins de l'USM Alger ? Lorsque les joueurs et les responsables de cette prestigieuse et historique équipe avaient décidé de boycotter la cérémonie de remise des médailles, les supporters mouloudéens ont condamné



unanimement ce geste. Mieux encore, ils ont même fêté le Trophée avec leurs voisins de l'USMA dans la capitale donnant ainsi une véritable leçon de civisme et de sportivité à leurs propres responsables et, par là même, montrant leur degré de responsabilité et de grandeur.

Il faut bien rappeler qu'en réalité et avant tout à travers le sport, ce sont les personnes qui doivent être le reflet de cette vertu qui est le fair-play. Hier, les joueurs sur le terrain ont été un exemple de fair-play, ayant, pendant et après le match. Et puis la rivalité entre les deux équipes n'a pas empêché les supporters de partager une ambiance bon enfant dans les tribunes.

Aujourd'hui, on remarque que pour un rien, la violence fait son apparition dans les gradins voire même en dehors

de l'enceinte sportive. Aujourd'hui, la responsabilité de tous est engagée pour assurer le bon déroulement de ce derby et surtout la fin de la partie. Car, encore faut-il rappeler que dans le sport en général et en football en particulier qui est le cas aujourd'hui, il faut bien un seul vainqueur pour cette deuxième place. Que ce soit l'USMH ou le MCA, c'est l'Algérie qui doit être représentée demain sur les terrains d'Afrique. Les supporters des deux camps doivent faire preuve de solidarité commune pour un fair-play total dans ce match afin d'en faire une véritable fête du football. Le problème de la domiciliation de ce match n'a donc plus d'importance lorsqu'on aime vraiment le football. Et comme l'a si bien dit l'ex-international du Mouloudia d'Alger, Karim Ghazi «peu importe où nous jouerons ce match face à l'USMH, l'essentiel pour nous c'est d'essayer de le gagner et ainsi arracher cette 2^e place pour terminer notre saison en fête». Il n'y a vraiment pas meilleur message que celui d'un fair-play total aussi bien sur le terrain que sur les gradins.

Alors Mouloudéens, Harrachis... soyez fair-play et que le meilleur gagne.

ALGÉRIE-QATAR

Signature d'un protocole de partenariat entre la FAF et le centre médical Aspetar

La Fédération algérienne de football (FAF) a signé dimanche à Doha un protocole de partenariat avec le centre médical qatari Aspetar, spécialisé dans la médecine du sport, a indiqué l'instance fédérale sur son site internet. Le nouvel accord a été paraphé à Doha par le président de la FAF, M. Mohamed Raouraoua et le directeur exécutif d'Aspetar, le Dr Khalifa Jehan Al Kuwari. Le président de la FAF s'est rendu ce week-end à Doha à l'invitation de la Fédération qatariote de football pour assister à la finale de la Coupe de l'Emir entre Al Sadd et Al Rayan.

«L'accord ouvre de nouvelles perspectives pour la coopération entre la FAF et Aspetar, la première clinique orthopédique et de médecine du sport dans la région», a précisé l'instance fédérale. Au terme de cet accord, Aspetar s'engage à recevoir pour les besoins de soins, et à titre gracieux, les joueurs des différentes équipes nationales. En vertu de cet accord, la FAF est également appelée à faire profiter son personnel médical des cycles de formation organisés par Aspetar au profit des spécialistes dans le domaine de la médecine du sport.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BOUMERDES
Résidence Universitaire GUEDOUARI CHERIFA
Corso Boumerdès

1^{re} MISE EN DEMEURE

En application des dispositions de l'article 112 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010, le partenaire cocontractant dénommé EURL SOGASEC, sise à 26 Coop Essalam-Birkhadem Alger, est mise en demeure suite aux défauts constatés dans l'exécution des prestations, objet du marché portant sur gardiennage et sécurité au sein de la résidence universitaire GUEDOUARI CHERIFA Corso, durant l'année 2013-visa n°25/2013 du 02/05/2013 notamment l'article 02, 05, 07, 12 du marché

Le partenaire cocontractant est tenu de remédier à la situation dans un délai de 48 heures.

Faute de quoi, des sanctions réglementaires seront appliquées conformément aux dispositions des articles 15, 16, 19 du marché suscité.

DK NEWS

Anep : 523 154 du 21/05/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA
Nif N° 408015000006082

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

Conformément au décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Béjaïa informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°10/2013, paru aux quotidiens nationaux «Wakt aldjazaïr» «DK NEWS» du 14/04/2013 relatif à :

CW 158 :
TRAVAUX D'AMENAGEMENT
SUR 27 KMS
LOT 02 : OUVRAGES
SOUS-LLOT 2-2 : PONT MIXTE
est déclaré infructueux, une seule offre réceptionnée.

DK NEWS

Anep : 523 142 du 21/05/2013

**LIGUE 1 PROFESSIONNELLE
DE FOOTBALL (30^e ET
DERNIÈRE JOURNÉE)**

**Programme
des rencontres**

Programme des rencontres de la 30e et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévues mardi (17h00) :

- ASO Chlef - JSM Béjaïa
- JS Saoura - USM Bel Abbès
- USM Alger - CR Belouizdad
- ES Sétif - CS Constantine
- Al USM Harrach - MC Alger
- BKA Batna - JS Kabylie
- MCE Eulma - CABB Arréridj
- WA Tlemcen - MC Oran

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	59	29
2. USM El-Harrach	54	29
3. MC Alger	53	29
4. CS Constantine	49	29
5. USM Alger	48	29
6. CR Belouizdad	44	29
7. JS Kabylie	40	29
8. JSM Béjaïa	38	29
9. MC El-Eulma	37	29
10. JS Saoura	35	29
--ASO Chlef	35	29
12. CABB Arréridj	33	29
--. MC Oran	33	29
14. CA Batna	25	29
15. WA Tlemcen	23	29
16. USM Bel-Abbès	22	29

**Coupe de l'Uafa des clubs
Les joueurs de l'USM
Alger se partageront
600 000 dollars**

Les joueurs de l'USM Alger se partageront la somme de 600 000 dollars représentant la récompense de l'Union arabe de football (Uafa) après leur victoire en finale de l'épreuve des clubs organisée par cette instance, a indiqué le vice-président du club de la capitale, Rabah Haddad. «On s'était entendu avec les joueurs, ayant même de disputer la finale retour, pour leur offrir la totalité de la prime de la compétition en cas de victoire, tout en les avertissant qu'en cas d'échec, les 400 000 dollars réservés au perdant allaient être virés dans les comptes du club», a déclaré le deuxième responsable de la formation de Soustara à Chourouk TV. Les Rouge et Noir de la capitale ont décroché mardi passé leur premier trophée international en venant à bout de la formation d'Al Arabi (3-2 en aller-retour), deux semaines après avoir remporté la coupe d'Algérie face au MC Alger. Haddad a réitéré également sa décision d'opter pour une nouvelle expérience en coupe de l'Uafa la saison prochaine (en tant que détenteur du titre) au détriment de la coupe de la Confédération africaine à laquelle son équipe est également qualifiée. Ce choix est justifié par le désir des Usmistes de se concentrer sur le championnat de Ligue 1, afin de décrocher l'une des deux premières places qualificatives à la Ligue des champions de 2015, selon le même responsable. «La coupe de l'Uafa est moins fatigante que la compétition africaine, et ne nous gênera pas à réaliser nos objectifs en championnat national, raison pour laquelle nous avons opté pour l'épreuve arabe en vue de la saison prochaine», a expliqué le frère de Ali Haddad, le président du conseil d'administration de l'USMA. Par ailleurs, le dirigeant usmiste a souligné que contrairement aux deux dernières saisons, son équipe ne comptait pas effectuer un recrutement tous azimuts, se contentant d'engager entre quatre et cinq joueurs au cours de la période des transferts à l'inter saison.

**LIGUE 1 DE FOOTBALL (30^e ET DERNIÈRE J) USMH - MCA
Choc décisif et incertain
à El Harrach pour la seconde place**

**La 30^e et dernière
journée du championnat
professionnel de
football de Ligue 1, offrira
mardi aux puristes un choc
décisif et incertain, avec comme
enjeu l'octroi de la seconde place, qualificative
à la Ligue des
champions d'Afrique
entre l'USM Harrach et
le MC Alger.**

Ce derby, tant attendu par les puristes, sera incontestablement l'affiche de cette ultime journée de championnat de Ligue 1 marqué par un second titre de rang remporté par l'ES Sétif (LUSMH 2^e, 54 pts), qui reste sur un match nul à Constantine face au CSC (0-0), n'aura besoin que d'un seul point dans son stade fétiche du 1^{er}-Novembre de Mohammadia pour terminer vice-champion. Le MCA, à un point juste derrière son adversaire du jour, devra impérativement s'imposer à El Harrach pour coiffer au poteau les Banlieusards, qui seront certainement soutenus par un large public.

Le Doyen, abattu depuis l'échec en finale de la coupe d'Algérie face au voisin USMA, et par les sanctions infligées par la commission de discipline de la Ligue de



Ph. Madjid Nait Rad

football (LFP), est appelé à relever la tête pour sauver une saison qui aurait pu être meilleure. Cette rencontre, qui sera dirigée par l'arbitre Abid Charef, devra tenir en haleine les supporters des deux formations, au vu de son enjeu.

Le champion d'Algérie, l'ESS accueillera le CSC dans un match qui sera une occasion pour les Sétifiens de fêter le sacre avec leurs sup-

porters. Les joueurs de l'entraîneur français, Hubert Velud, vainqueurs de tous leurs matchs cette saison dans leur «jardin» du 8-Mai 1945, auront à cœur de préserver cette performance.

De son côté, le CSC (4^e, 49 pts), invaincu depuis la 14^e journée, abordera ce match pour réaliser un bon résultat qui lui permettrait de consolider sa place, d'autant que l'USM Alger (5^e, 48 pts), est aux aguets.

Les trois équipes reléguées en Ligue 2, en l'occurrence le CA Batna, l'USM Bel Abbes, et le WA Tlemcen, joueront leur dernier match en Ligue 1 avec l'intention de quitter avec les honneurs. Les autres matchs de cette dernière journée n'auront aucune incidence sur le classement.

**ES SÉTIF
Mohamed-Amine Aoudia bien
parti pour rempiler**

L'attaquant international de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed-Amine Aoudia, dont le contrat arrivera à son terme en juin prochain, a donné son accord pour prolonger, a-t-on appris lundi auprès du champion d'Algérie en titre.

L'ancien joueur du CR Belouizdad, convoité lors du mercato hivernal par

les Tunisiens du Club Africain, signera un nouveau contrat, à moins d'une offre «alléchante» de l'étranger, précise la même source. Côté arrivées, l'ESS compte recruter 4 à 5 joueurs dans de différentes compartiments, et essayer de garder l'ossature de l'équipe, en vue de la saison prochaine.

En effet, la direction de l'Entente

devra s'atteler, dès la fin du championnat prévu cet après-midi, à renouveler les contrats des autres cadors, en l'occurrence Mourad Delhoum, Amir Karaoui, et Khaled Gourmi, qui seront en fin de contrat. L'ESS a réussi le pari de préserver son titre de champion, en dépit du départ massif durant l'interraison de plusieurs de ses joueurs clés.

**EQUIPE NATIONALE A' DE FOOTBALL
Les joueurs locaux convoqués
par Halilhodzic seront libérés le 26 mai**

Les joueurs locaux de l'équipe nationale A', retenus par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic, en vue des deux déplacements au Bénin et au Rwanda, prévus en juin, comptant pour les éliminatoires de la coupe du Monde 2014, seront libérés le 26 mai, soit au lendemain du match amical des A' face à la Mauritanie, a-t-on appris lundi auprès du staff technique.

En effet, les deux gardiens de but Zemma-

mouche et Khedairia, ainsi que les joueurs de champ, Koudri, Slimani, Belkalem, et éventuellement Belkhoussi, convoqués par le sélectionneur de l'équipe A', Taoufik Kourichi, seront laissés à la disposition de l'équipe A à partir du 26 mai, précise la même source. L'équipe A' entamera mercredi un stage bloqué à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui (Algier), en présence de 25 joueurs, qui sera ponctué par un test amical face à la

Mauritanie, le 25 mai au stade de Mustapha Tchaker de Blida (17h30). De leur côté, les Verts, sous la conduite d'Halilhodzic, entameront la semaine prochaine un stage au centre technique national de Sidi Moussa (Algier), sans les joueurs locaux retenus par Kourichi. Il s'agit du deuxième regroupement de l'équipe A' depuis l'installation de Kourichi et ses assistants, Rachid Cherradi, Lakhdar Belloumi et Boukhalfa Branci, à la barre technique en mars dernier. La sélection A' prépare sa double confrontation face à la Libye (aller à Blida le 23 juin, retour à Tripoli le 5 juillet), qualificative au championnat d'Afrique des nations Chan-2014 en Afrique du Sud (11 janvier-février). Lors de la précédente édition du Chan 2011, disputé au Soudan, l'Algérie dirigée par Abdelhak Benchikha, avait terminé au pied du podium.

**AL SADD
L'Algérien Nadir Belhadj prolonge son contrat jusqu'en 2015**

L'ex-international algérien, Nadir Belhadj, en fin de contrat avec le club d'Al Sadd, a prolongé son bail jusqu'en 2015, a annoncé lundi le champion du Qatar de première division (QSL) sur son site officiel. «L'administration d'Al Sadd a finalisé la procédure de prolongation du contrat du joueur professionnel algérien Nadir Belhadj pour deux ans (2013-2014 et 2014-2015)», précise la même source.

L'entraîneur marocain d'Al Sadd Hocine Amouta a révélé dimanche soir à Doha, en marge de la cérémonie l'ayant désigné meilleur entraîneur du championnat du Qatar de la saison 2012-2013, que Belhadj et la direction de son club ont trouvé récemment un terrain d'entente permettant à l'ancien latéral gauche des Verts de prolonger son contrat, mais

sans pour autant préciser la durée du nouveau bail. Belhadj (31 ans) avait rejoint Al Sadd lors de l'été 2010 en provenance de la formation anglaise de Portsmouth FC. Auparavant, il avait porté les couleurs des clubs français de Gueugnon, Sedan, Lyon et Lens.

Sous les couleurs du club qatari, le latéral gauche algérien a remporté la Ligue des champions d'Asie en 2011 et la troisième place en coupe du Monde des clubs lors de la même année au Japon ainsi que le titre de champion du Qatar cette saison.

Belhadj est désormais le troisième joueur à avoir prolongé son contrat avec les champions du Qatar après l'Espagnol Raul Gonzalez et le Coréen Lee Jong.



Le Real Madrid aurait l'intention de se passer des services de José Mourinho immédiatement. C'est en tout cas ce qui est affirmé sur la première page du journal espagnol *El Mundo* de ce dimanche. La nouvelle, qui fait sensation en Espagne, notamment sur les réseaux sociaux révèle que la direction merengue souhaiterait que José Mourinho quitte la capitale avant même la fin de la saison, alors qu'il reste encore deux matchs à jouer avant la fin de la Liga. Mais cela ne serait possible uniquement qu'en cas d'accord entre les deux parties, autrement l'entraîneur aurait droit à une indemnisation. Alberto Toril, entraîneur de Castilla, filiale du Real Madrid serait l'élu pour faire l'intérim. Toujours selon le journal, une réunion a été organisée lundi pour évoquer le sujet.



Ancelotti «Ma volonté est de quitter le PSG»

Carlo Ancelotti au Real Madrid, ça se précise.
L'entraîneur italien sera, selon la majorité des médias, le remplaçant de José Mourinho, en partance pour Chelsea, au Real Madrid.

L'actuel technicien du PSG s'est montré clair dimanche soir concernant son avenir. «Ma volonté est de quitter le club. On va attendre la réponse du club, qui va prendre quelques jours pour décider. Nous avons eu un rendez-vous avec le président et avec Leo. Il faut attendre les prochains jours. Il y a des possibilités. Le Real Madrid en est une. Mais j'ai un an de contrat et j'attends la décision du club».



Ferguson élu entraîneur de l'année



Alex Ferguson a reçu la distinction de meilleur entraîneur de la saison en Angleterre par la Barclays Premier League. Un prix obtenu pour la onzième fois par l'entraîneur des Red Devils.

Champion d'Angleterre cette saison encore, Ferguson a disputé son 1 500^e et dernier match avec MU dimanche, avant de prendre sa retraite.



Le Bayern bat tous les records sauf 1

Voilà, le bayern termine sa saison en ayant battu un bon nombre de records sauf 1 :

- Plus grand nombre de points : 91 points pour le Bayern qui bat le record détenu par Dortmund qui était de 81 points.
- Plus grand écart avec le deuxième : le Bayern a explosé le record qui était détenu par eux, avec 16 points d'avance sur le dauphin Stuttgart en 2002-2003, là ils en sont à 25 points d'écart.
- Meilleure différence de buts : cette saison, elle est de +80 alors que le dernier record date de 1972-1973 avec +64.
- Champion le plus tôt : sacré dès la 28^e journée, alors que le record était dès la 30^e journée en 1972-1973 et 2002-2003.
- Meilleure défense : 18 buts encaissés, soit 3 de moins qu'en 2007-2008.
- Nombres de défaites : 1 défaite cette saison égalisant celle de 1986-1987.
- Plus grand nombre de points à l'extérieur : 44 points pour le Bayern contre 37 la saison dernière pour Dortmund.
- Plus grand nombre de victoires : 28 victoires contre 25 pour Dortmund en 2011-2012 ou pour le Bayern en 1972-1973. Le record qui ne sera pas battu est le nombre de buts marqués, en 1971-1972.

Milan AC Abbiati prolonge



Christian Abbiati reste en Lombardie. Le gardien de but de l'AC Milan, dont le contrat devait s'achever au 30 juin, restera au moins jusqu'en 2014 chez les Rossoneri. «J'ai prolongé mon contrat pour une saison de plus. Je suis très heureux de continuer l'aventure. Milan est ma maison», a expliqué l'intéressé sur Mediaset dimanche, après la dernière journée de Serie A et la victoire milanaise (1-2) à Sienne.

Galatasaray Drogba répond aux insultes racistes



Didier Drogba, l'attaquant de Galatasaray, a répondu aux insultes racistes proférées à son encontre par les supporters de Fenerbahçe dimanche. L'avant-centre ivoirien de Galatasaray, Didier Drogba, a répondu, via le média social Instagram, aux insultes racistes dont il a été victime dimanche lors du match face à Fenerbahçe. L'ancien buteur de Chelsea a ainsi publié une illustration sur la théorie de l'évolution, du singe à l'homme avec la légende suivante : «Vous me traitez de singe mais vous sautiez devant votre écran quand j'ai remporté la Ligue des champions (ndlr : avec Chelsea). Vous me traitez de singe mais vous êtes devenus fous quand je suis devenu champion (de Turquie) avec Galatasaray.»

Benitez pour remplacer Ancelotti à Paris ?

A la suite du probable départ de Carlo Ancelotti entériné ce dimanche au cours d'une réunion au sommet, la direction de Paris Saint-Germain n'aurait pas perdu de temps afin de trouver le plus rapidement possible un successeur au technicien italien.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE SPA** -
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Mardi 21 Mai 2013 - 11 Radjeab 1434 - N° 278 - Première année

HANDBALL

La sélection algérienne U-21 peaufine sa préparation en vue des prochaines échéances

La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21 des garçons) poursuit sa préparation à Alger, sous la houlette du duo Hassan Khodja-Mouïci, en vue des prochaines échéances.

Les jeunes «verts» sont depuis samedi en regroupement pour une dizaine de jours, et ce pour la quatrième fois en deux mois, avant leur stage pré- compétitif à l'étranger, en Slovénie plus précisément, du 6 au 13 juin. Un programme chargé attend le Sept national des U-21 lors des deux prochains mois puisqu'il prendra part au championnat arabe des nations, prévu du 16 au 23 juin au Caire (Egypte) et au Mondial de la catégorie, qui aura lieu du 14 au 29 juillet en Bosnie-Herzégovine.

Lors de ce championnat du Monde, l'Algérie évoluera dans le groupe B, domicilié à Ljubuski (170 km de la capitale Sarajevo), en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar et des Pays-Bas.

TOURNOI INTERNATIONAL DU PARADOU AC

Zetchi : La FAF refuse d'affecter des arbitres



La Fédération algérienne de football (FAF) a refusé de désigner des arbitres au tournoi international de football des moins de 20 ans qu'organisera le Paradou AC (Div, amateur) la semaine prochaine a-t-on appris hier auprès du président du club de la capitale, Kheireddine Zetchi.

«A notre grand étonnement, nous venons de recevoir un courrier de la part de la FAF, signé par son secrétaire général, nous informant que cette instance ne nous affectera aucun arbitre en vue du tournoi international prévu dans les prochains jours», a déclaré à l'APS le président du PAC.

«C'est du sabotage pur et simple, d'autant plus qu'il s'agit d'un rendez-vous de grande envergure dont tireront profit nos jeunes footballeurs. Le comble, est qu'aucun motif n'a été avancé dans la correspondance de la FAF pour justifier sa décision», a-t-il ajouté.

Le tournoi qui s'étalera du 27 mai au 1^{er} juin, verra la participation de 8 formations dont quatre étrangères.

Outre le PAC, les clubs de Villareal (Espagne), Dijon FC (France), l'Etoile du Sahel (Tunisie) et le Fus de Rabat (Maroc), ont confirmé leur présence. Côté algérien, il y aura également l'USM Blida, la JS Kabylie et l'ASM Oran.

COUPE NATIONALE DE PENTATHLON MILITAIRE

Près de 80 concurrents en lice à l'EAAAB de Batna

Le coup d'envoi des épreuves de la coupe nationale militaire de pentathlon, qui réunit 78 concurrents représentant 13 équipes, a été donné hier à l'Ecole d'application de l'arme blindée de Batna (EAAAB).

A l'ouverture de cette compétition inter-unités qui se poursuivra jusqu'à vendredi prochain, le général Mohamed Omar, commandant de l'EAAAB, a exhorté, au nom du général-major commandant la V Région militaire, les compétiteurs à faire preuve d'esprit sportif et de rivalité loyale.

«Vous devez vous surpasser pour hisser le niveau de cette compétition et honorer le sport militaire algérien», a-t-il déclaré à l'adresse des sportifs, soulignant que le pentathlon militaire, qui permet au soldat d'améliorer ses capacités d'endurance, de compétitivité et de discipline, se confirme comme un rendez-vous majeur du calendrier sportif militaire.»

Les joutes éliminatoires de cette



journée inaugurale se sont déroulées par un temps très clément, juste après l'exécution de l'hymne national, le passage en revue des troupes et le défilé des délégations participantes, en présence d'officiers supérieurs et des responsables de l'EAAAB. Les athlètes ont rallié le champ de tir pour la première épreuve de tir au fusil semi-automatique en position «couché» qui porte sur la précision et la vitesse.

Les concurrents devront ensuite subir les épreuves de natation, de parcours du combattant, de lancer de grenades et de cross sur une dis-

tance de huit (8) km. Toutes les dispositions ont été prises pour la réussite de cette compétition de six jours, a affirmé de son côté le lieutenant-colonel Mohamed Naili, représentant du service régional des sports militaires de l'état-major de l'ANP, mettant l'accent sur l'importance de cette compétition qui devrait, selon lui, permettre de dénicher de nouveaux talents pour l'équipe nationale militaire, et notamment préparer l'élite devant représenter l'Algérie aux prochains rendez-vous continentaux et régionaux.

ORAN

Coup d'envoi du tournoi national militaire des champions de volley-ball

Le coup d'envoi du tournoi national militaire des champions de volley-ball (sénior-hommes) a été donné hier à la salle omnisports du complexe sportif de la II^e Région militaire d'Oran.

Cette phase finale de deux jours regroupe les trois équipes classées premières à l'issue des trois tournois nationaux de la première phase disputés dernièrement, ainsi que l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale sacrée, cette saison, champion d'Algérie militaire inter-écoles de volley-ball.

La cérémonie d'ouverture de ce tournoi national, présidée par le général Yacine Aidoud, chef d'état-major de la II^e Région militaire, a été marquée



par l'organisation des matchs des demi-finales opposant la III^e Région militaire à la IV^e RM et l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à celle de la I^e Région militaire.

L'encadrement de cette compétition est assuré par des arbitres de la Fédération algérienne de volley-ball.

Cet événement sportif d'envergure nationale, qui s'inscrit au programme annuel des compétitions prévues par le service des sports militaires de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la saison sportive 2012-2013, prévoit également ce même jour, les trois autres phases finales de sports collectifs, à savoir le handball à Blida, le basket-ball à Béchar et le Futsal à Ouargla.

TRANSFERT DE ZIAYA

L'ES Sétif donne un dernier ultimatum à l'Ittihad de Djeddah pour payer 150 000 euros

La direction de l'ES Sétif a donné un dernier ultimatum à son homologue de l'Ittihad de Djeddah afin de lui verser la somme de 150 000 euros représentant la dernière tranche des indemnités du transfert de son ex-joueur, Abdelmalek Ziaya, au club saoudien a-t-on appris hier auprès du vainqueur du championnat de Ligue algérienne de football pour la deuxième saison de rang.

Le club sétifien sera dans l'obligation de recourir à la Fédération internationale de football (Fifa) dans le cas où l'ultimatum en question expire sans que ce dossier soit réglé, selon la même source.



Ziaya avait été transféré vers l'Ittihad de Djeddah en janvier 2010 où il est resté jusqu'à janvier 2012. Après six mois d'inactivité, il avait opté pour le CA Bizerte mais il n'a pas fait long feu au sein du club tunisien qui l'a libéré en janvier passé au profit de l'USM Alger.

L'ESS, qui a des problèmes financiers, espère bénéficier de la somme réclamée aux Saoudiens dans les plus brefs délais pour régler les arriérés de salaires de ses joueurs, selon un responsable du club des Hauts-Plateaux.

APS